• Montréal vendredi 10 mars 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 37 62 pages 5 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

DÉMÉNAGEMENT DU CASINO › QUÉBEC ABAT SES CARTES PAGES A6 ET A7



SÉRIE
BIENVENUE EN ADONÉSIE !
UN DOSSIER À LIRE JUSQU'À DIMANCHE
1› MANGER *COOL*
ACTUEL PAGES 1 À 3

Simon-Paul Blue, 14 ans
Alexandre Touchette, 14 ans
Marie-Claude Séguin-Pilon, 14 ans
Yasamin Maghsoudlou, 15 ans

PHOTO IVANOH DEMERS, *LA PRESSE*©



JOSÉ THÉODORE

HOCKEY
«MON REGRET, C'EST DE NE PAS AVOIR REMPORTÉ LA COUPE STANLEY»
– JOSÉ THÉODORE.
SPORTS PAGES **1** À **3**

F1 - BAHREÏN
UN NOUVEAU JACQUES VILLENEUVE
ENVOYÉ SPÉCIAL JEAN-FRANÇOIS BÉGIN
SPORTS PAGES **1** ET **11**

Mon clin d'oeil ***STÉPHANE LAPORTE***
La date des échanges est passée, et Pierre Paradis est toujours avec les libéraux.

SOMMAIRE

Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	ACTUEL 9
Décès	ACTUEL 9 et 10
Forum	A 16 à 17
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 14
Monde	A 18 à 20
Mots croisés	ACTUEL 6 et ACTUEL 9
Mots fléchés	ACTUEL 6
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	ACTUEL 7
Petites annonces	ACTUEL 7 et AFFAIRES 4

Météo
Pluie, vents du sud-est, maximum **9**, minimum **-2**, plus de détails en page SPORTS **8**

L-V 6 21924 98765 1

Affaire Norbourg L'AMF retient 51 chefs contre le financier

FLOPÉE D'ACCUSATIONS CONTRE VINCENT LACROIX

L'Autorité des marchés financiers saurait comment ont été dépensés 114 des 130 millions disparus

DENIS ARCAND

L'Autorité des marchés financiers a lancé hier une série de poursuites judiciaires au pénal et au civil dans l'affaire Norbourg. Son président, Vincent Lacroix, fait l'objet de 51 accusations pénales pour manipulations de titres et dépôt de faux documents.

« Je vais plaider non coupable et je vais me défendre devant les tribunaux », a affirmé hier M. Lacroix à *La Presse*, en parlant des accusations au pénal.

Selon l'AMF, un détournement de fonds a été commis dans les fonds communs du Groupe Norbourg, où manquent 130 millions de dollars appartenant à 9200 investisseurs. L'AMF a convoqué une conférence de presse ce matin, durant laquelle elle devrait annoncer qu'elle sait maintenant où ont été dépensés 114 des 130 millions manquants.

›Voir **NORBOURG** en page A8

Canadien 3, Boston 0 › Huet au-dessus de la mêlée



PHOTP WINSLOW TOWNSON AP ©

Steve Bégin, Craig Rivet et Francis Bouillon ont eu maille à partir avec leurs vis-à-vis des Bruins, dont Patrice Bergeron (à droite), hier soir, à Boston, lors de la deuxième période. Cela n'a pas empêché le Canadien de vaincre Boston 3 à 0. Au lendemain de l'échange de son équipier José Théodore, Cristobal Huet a obtenu son quatrième blanchissage de la saison. Cette victoire met un terme à un voyage de six matchs à l'étranger, durant lequel le Tricolore a obtenu 9 points sur une possibilité de 12.

MÉDECINE

Monsieur le docteur est de retour

L'écart entre les inscriptions des filles et des garçons rétrécit

CAROLINE TOUZIN

Les garçons font un retour dans les facultés de médecine du Québec. Les filles sont encore majoritaires, mais l'écart rétrécit, selon les chiffres obtenus par *La Presse*.

Les responsables des admissions ne s'entendent pas sur une explication du phénomène. Certains l'attribuent au fait que les établissements ont baissé leurs critères d'admission pour augmenter le nombre de places. Un autre croit plutôt que les dossiers scolaires des garçons sont plus forts.

L'Université Laval est l'exception. Elle connaît une année record d'inscriptions chez les femmes. Mais dans les trois autres universités québécoises offrant la formation, elles sont en baisse.

›Voir **MÉDECINE** en page A10

Une lune d'eau émerge de l'ombre de Saturne

Encélade serait l'un des astres les plus propices du système solaire pour accueillir la vie

PHILIPPE MERCURE

On la considérait comme une petite lune froide et morte de Saturne. Mais Encélade est sortie de l'anonymat de façon spectaculaire, hier, quand la NASA a annoncé que d'immenses geysers d'eau semblent jaillir du satellite. La découverte place Encélade parmi les environnements les plus propices pour accueillir la vie de tout le système solaire.

Les scientifiques croient que les fontaines de plusieurs dizaines de kilomètres de hauteur qui s'échappent du pôle sud du satellite proviennent de poches d'eau liquide cachées quelques dizaines de kilomètres à peine sous la surface.

La découverte annoncée hier a été faite par l'orbiteur Cassini, qui a quitté la Terre en 1997 pour explorer Saturne et plusieurs de ses lunes (on en compte maintenant 47 grâce à ses observations).

« Nous avons la preuve qu'il y a de l'eau liquide sur Encélade », a déclaré Carolyn Porco, scientifique de l'équipe d'imagerie de la mission Cassini qui a fait découverte.

›Voir **ASTRE** en page A10

GRIPPE AVIAIRE
QUÉBEC SE PRÉPARE AU PIRE
PAGES **A2** ET **A3**



La classe *VIA 1* à 99 $
Internet sans fil* • Nouveau design intérieur • Déjeuners savoureux • Service hors pair
Montréal–Québec
Départ de 6 h 20
viarail.ca/promo99
VIA Rail Canada
* Facturé à l'utilisation. Certaines conditions s'appliquent.
MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.
3382109A

GRIPPE AVIAIRE LE PLAN DE LUTTE

LE GOUVERNEMENT

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Selon des prévisions « réalistes mais conservatrices », le gouvernement Charest estime que la première vague de la pandémie de grippe aviaire pourrait contaminer 35 % des Québécois, entraîner 34 000 hospitalisations et faire 8500 morts en huit semaines.

Pour faire face à ce possible fléau, Québec a rendu public, hier, un vaste *Plan de lutte à une pandémie d'influenza*. Ce plan prévoit en outre la distribution d'antiviraux, une campagne de vaccination, le recrutement de bénévoles et l'ouverture d'hôpitaux dans des bases militaires et dans des écoles. Coût prévu d'une telle opération : 250 millions.

« C'est une proposition responsable qui vise à se préparer à cette pandémie qui n'est pas une certitude, mais qui est une haute probabilité », a expliqué le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, en conférence de presse.

« C'est une proposition responsable qui vise à se préparer à cette pandémie qui n'est pas une certitude, mais qui est une haute probabilité. »

Pour préparer son plan, Québec a réalisé des estimations sur les impacts d'une pandémie d'influenza. Durant les huit premières semaines, 2,6 millions de Québécois seraient infectés et 1,4 million devraient recourir aux services de santé.

Quelque 34 000 personnes devraient être hospitalisées. Environ 8500 pourraient mourir de cette grippe d'origine aviaire. La grippe que l'on connaît chaque hiver fait entre 1000 et 1500 morts par année au Québec.

Philippe Couillard reconnaît que son scénario de pandémie est « très sévère ». « Mais si on avait présenté une version adoucie de la situation, cela aurait été irresponsable », a-t-il lancé.

Mobilisation du réseau

Québec se prépare donc au pire. Son plan de lutte contient 24 stratégies et mobilise tout le réseau de la santé. Le personnel suivra d'ailleurs une formation particulière.

Lorsqu'une personne présentera les symptômes de la grippe d'origine aviaire (toux forte, éternuement, fièvre, douleurs musculaires), Québec suggère qu'elle appelle d'abord Info-Santé, dont les services seront bonifiés.

Les premiers cas de grippe aviaire nécessiteront la mise en quarantaine, estime le gouvernement Charest. L'accès aux hôpitaux sera limité aux personnes gravement malades. Les autres seront donc invitées à se soigner à la maison.

Le réseau de la santé sera débordé en cas de pandémie. Des chirurgies non urgentes seront reportées. Les patients qui ne sont pas gravement malades seront renvoyés chez eux.

Les établissements et le personnel actuel ne suffiront pas à la tâche. Des « sites non traditionnels de soins » seront mis en place, prévoit le plan gouvernemental. Québec étudie présentement l'emplacement de ces « sites » qui seront rattachés à des hôpitaux. Il pourra s'agir de gymnases d'école ou de bases militaires, par exemple.

La grippe aviaire en six questions

MATHIEU PERREAULT

Q Qu'est-ce que la grippe aviaire ?

R Le virus de la grippe aviaire n'est pas fondamentalement différent de celui qui touche entre 5 % et 15 % de la population canadienne chaque année. Ce qui est différent, c'est que la souche qui dévaste les élevages depuis 2003 en Asie, et qui a été détectée jusqu'en Afrique et en Europe, est hautement pathogène : elle rend les oiseaux très malades, et se transmet très facilement d'un animal à l'autre.

Q Pourquoi la grippe aviaire est-elle plus forte ?

R Les oiseaux sauvages, comme le canard, constituent un « réservoir » de grippe aviaire qui est parfois transmis aux volailles d'élevage. Le problème, actuellement, c'est que le virus se transmet beaucoup plus facilement à cause de l'explosion de la consommation et de l'élevage de volaille en Asie.

Q Quel danger pour l'homme ?

R En deux ans, 174 personnes ont été touchées par la souche de grippe aviaire H5N1 ; plus de la moitié en sont mortes. Mais les experts estiment que le virus n'est pas facilement transmissible de l'animal à l'humain, et encore moins d'une personne à l'autre. Le danger est qu'une mutation entre ce virus et le virus de la grippe humaine facilite la transmission entre humains.

Q Faut-il éviter de manger de la volaille?

R Aucun danger : le virus est détruit à 70 degrés Celsius et ne survit pas non plus à la congélation. Malgré tout, de nombreux pays ont interdit l'importation de volaille des pays touchés.

Q Le vaccin antiviral offre-t-il une protection ?

R Probablement pas : la souche de la pandémie sera suffisamment différente pour rendre inactif le vaccin actuel. Mais le vaccin diminue la propagation des virus humains qui pourraient se marier au virus de la grippe aviaire. D'un point de vue de santé publique, il est donc important que les groupes à risques reçoivent le vaccin.

Q Faut-il s'inquiéter ?

R Le risque le plus grave est l'apparition d'une pandémie de grippe : elle pourrait faire entre 100 000 et un million de morts au Canada, et causer des pertes économiques de 100 milliards de dollars. Cela dit, des pandémies surviennent régulièrement — la dernière date de 1968.



PHOTO ALENTINA PETROVA, AFP

Le virus de la grippe aviaire, H5N1, s'est propagé à une vitesse étonnante en Asie, en Europe et en Afrique. Il a été disséminé par des oiseaux migrateurs contaminés capables de parcourir des milliers de kilomètres.

Les oiseaux migrateurs représentent-ils une menace?

JEAN-SIMON GAGNÉ
LE SOLEIL

Des oiseaux migrateurs pourraient-ils transmettre le virus de la grippe aviaire aux volailles de l'Amérique du Nord ? L'hypothèse donne la chair de poule aux oiseaux américains. Mais elle laisse sceptiques bon nombre de spécialistes.

Le plus redoutable virus de la grippe aviaire, H5N1, s'est propagé à une vitesse étonnante en Asie, en Europe et en Afrique. À défaut de pouvoir se transmettre facilement aux humains, il était disséminé par des oiseaux migrateurs contaminés capables de parcourir des milliers de kilomètres. Il a aussi pu bénéficier de l'étonnante passivité de la communauté internationale, qui a négligé d'agir de manière décisive pendant qu'il était encore temps, il y a deux ou trois ans.

Désormais implanté sur trois continents, le virus H5N1 devra cependant affronter une barrière titanesque s'il veut poursuivre plus loin son voyage. Un obstacle beaucoup plus difficile pour un passager clandestin : l'océan Atlantique. À dire vrai, pour atteindre le continent nord-américain, il devrait plutôt opter pour l'océan Pacifique, qui se révèle beaucoup moins infranchissable, surtout à la hauteur du détroit de Béring. À peine 64 kilomètres séparent la côte de l'Alaska de celle de la Sibérie-Orientale.

Fort heureusement, la plupart des migrations d'oiseaux s'effectuent sur des axes nord-sud, et peu de volatiles traversent les océans. Mais toute règle tolère de nombreuses exceptions. La prodigieuse sterne arctique parcourt ainsi 20 000 kilomètres pour faire l'aller-retour entre l'Arctique et l'Antarctique. Même chose pour le traquet motteux, oiseau à peine plus gros qu'un moineau domestique, qui fait la navette entre le nord de l'Amérique et... l'Afrique. On pourrait aussi ajouter à cette liste un certains nombre de migrations passant par les Antilles.

Les experts ne s'entendent pas sur la probabilité que des oiseaux migrateurs infectés parviennent à propager le virus en Amérique du Nord.

Les experts ne s'entendent pas sur la probabilité que des oiseaux migrateurs infectés parviennent à propager le virus en Amérique du Nord. Aux États-Unis, où un certain fatalisme semble prédominer, pas moins de 100 000 oiseaux feront l'objet d'un test de dépistage, dès cette année. « Je ne serais pas surpris de voir le virus apparaître d'ici l'an prochain », a expliqué à l'Associated Press Ken Rosenberg, le directeur d'un important laboratoire d'ornithologie, dans l'État de New York. Mais M. Rosenberg précisait qu'il ne s'attend pas à une explosion du virus, seulement à l'apparition de quelques cas isolés.

À l'opposé, la propagation de la grippe aviaire grâce aux oiseaux migrateurs n'inquiète pas outre mesure Jean-Pierre Vaillancourt, professeur de médecine vétérinaire à l'Université de Montréal. Pour lui, la transmission du virus aux volailles nord-américaines apparaît possible, mais improbable. « Je comprends que le gouvernement se prépare. Quand tu fais un plan d'urgence, tu dois envisager le pire. Mais je vous mentirais si j'affirmais que cela trouble mon sommeil. Il faudrait être un peu malchanceux. Cela nécessiterait une succession d'événements. »

M. Vaillancourt imagine ainsi les « conditions gagnantes » pour que des oiseaux migrateurs infectés contaminent des volailles au Québec. « Il faudrait des oiseaux contaminés, mais pas malades. Sinon, je doute fort qu'ils puissent franchir de très longues distances. Les fientes de ces oiseaux malades devraient ensuite contaminer d'autres volatiles — disons dans le Grand Nord. Enfin, ces oiseaux devraient eux-mêmes migrer vers le sud pour contaminer des volailles. Tout ça alors qu'il gèle plusieurs mois par année, et que le virus ne survit pas plus de cinq ou six jours, même à la température de la pièce. »

Tout en essayant de se préparer au pire, plusieurs spécialistes croient que la « crise aviaire » n'était pas inévitable. Jacques Diouf, le président de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, affirme que le monde « a péché par manque d'anticipation et de solidarité ». « Au début, en 2003, on avait tous les atouts en main. On pouvait éliminer rapidement la volaille contaminée, discuter du choix de vacciner ou non, mettre en place des centres de référence, renforcer les services vétérinaires », a-t-il expliqué au journal *Libération*. « Mais les pays développés ont pensé que cela se passait en Asie, que tout cela était très loin et que l'on exagérait les risques d'épidémie. »

Des transports vulnérables

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Une pandémie de grippe pourrait avoir des effets dévastateurs sur les transports au Canada, selon une étude effectuée par la section renseignement du ministère fédéral des Transports.

Dans une recherche, expurgée notamment des sections portant sur la sécurité des stocks de médicaments, et qu'a obtenue la Presse Canadienne en vertu de la loi d'accès à l'information, on signale que les systèmes de transport pourraient être fortement perturbés ou même paralysés si une pandémie de grippe frappait le Canada. Les auteurs notent que des responsables importants de la santé et de la sécurité dans le secteur des transports pourraient refuser de travailler, ce qui compliquerait encore plus les efforts déployés pour résoudre la crise.

Les auteurs ajoutent que si un nombre important de travailleurs de l'industrie devenait malade ou décidait de rester à la maison pour minimiser le risque d'exposition au virus, le pays tout entier serait probablement confronté à des pénuries graves de plusieurs denrées, « comme les produits alimentaires frais, les médicaments, le carburant ou l'alimentation en électricité ». Dans certains cas, ces pénuries pourraient mettre en danger la vie d'individus, signale l'étude.

La recherche signale par ailleurs qu'une pandémie affecterait durement l'économie et l'industrie du tourisme, de sorte qu'on devrait s'attendre à des faillites en cascade de sociétés qui dépendent du tourisme ou du commerce international.

La version de l'étude, intitulée *Effets potentiels d'une pandémie mondiale sur le transport au Canada*, a été remise à la Presse Canadienne sans les sections se rapportant à la possibilité d'une exploitation du virus de la grippe aviaire par des éléments terroristes ou à la protection des stocks de médicaments.

Des représentants du ministère des Transports et de l'industrie se sont rencontrés cette semaine à Ottawa pour discuter d'une stratégie d'action en cas de pandémie.

« Il existe probablement des façons de réduire les effets d'une pandémie, a expliqué John Read, du ministère des Transports. Et il vaut mieux trouver des solutions avant de se retrouver sous la pression d'une pandémie. »

GRIPPE AVIAIRE LE PLAN DE LUTTE

SE PRÉPARE AU PIRE

Les personnes infectées qui ne peuvent demeurer à domicile y seront prises en charge. Un système de triage sera mis sur pied.

Le personnel du réseau de la santé, en plus d'être surchargé, ne pourra échapper au virus. Jusqu'à 20 000 travailleurs pourraient s'absenter dans une même semaine en raison de la maladie.

Le gouvernement Charest demande donc à chaque établissement de santé de créer une « liste de ressources humaines alternatives ». Des personnes volontaires seront appelées à s'inscrire sur cette liste. Il pourrait s'agir d'anciens employés du réseau — retraités ou non —, des nouveaux diplômés, des étudiants, des employés de la fonction publique. Ces personnes serviront surtout à la campagne de vaccination massive qu'entend lancer le gouvernement Charest.

Or, à compter de l'éclosion de la grippe aviaire chez l'homme, un vaccin ne pourra voir le jour avant de quatre à six mois. Deux doses seront probablement nécessaires. Ce vaccin sera offert à toute la population, sur une base volontaire. Mais un ordre de vaccination pourrait être donné, selon les risques.

Entre 11 et 14 millions de doses de vaccin seraient administrées. Des cliniques de vaccination de masse seront créées. Chacune pourra traiter jusqu'à 320 personnes à l'heure, estime le gouvernement en se basant sur un test réalisé à Québec durant la dernière campagne de vaccination annuelle.

Chaque région devra établir son propre plan à partir des indications données par le gouvernement. Ces plans devront être achevés d'ici le 31 mai.

D'ici au développement d'un vaccin, seuls les antiviraux pourront contrer l'éclosion du virus. « Ce n'est pas une panacée. On ne connaît pas d'avance leur degré d'efficacité », a rappelé Philippe Couillard.

Le Québec a 11 millions de doses d'antiviraux en stock. Ces doses seront administrées au tout début d'une pandémie.

Comme le nombre de décès pourrait être élevé sur une courte période de temps, le plan prévoit des mécanismes spéciaux pour disposer efficacement des dépouilles, en collaboration avec les entreprises du secteur funéraire.

Prévention

Québec propose à la population des mesures de prévention des infections : se laver les mains régulièrement, désinfecter les surfaces, porter un masque, éviter les rassemblements publics. Usines et entreprises pourraient d'ailleurs être appelées à fermer leurs portes temporairement pour réduire les risques de transmission du virus.

Dans le but d'éviter la propagation de rumeurs, Philippe Couillard met l'accent sur la diffusion d'une information « claire » sur tout le territoire au moment de l'apparition d'une pandémie. Une cellule de coordination stratégique et un centre d'opérations des communications seront créés.

Les opérations prévues au plan seront dirigées par Québec. Chaque région devra établir son propre plan à partir des indications données par le gouvernement hier. Ces plans régionaux devront être achevés d'ici le 31 mai. Chaque établissement de santé devra se doter lui aussi d'un plan à temps pour l'automne.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard (à droite) et le Dr Alain Poirier lors de la présentation du *Plan de lutte à une pandémie d'influenza*.

Une initiative saluée par le milieu de la santé

LAURA-JULIE PERREAULT

Médecins, infirmières, administrateurs régionaux de la santé, défenseurs des malades : hier, tous les intervenants du milieu de la santé ont louangé le nouveau plan du ministre Philippe Couillard pour faire face à une éventuelle pandémie de grippe.

« Nous sommes les premières à montrer le ministre du doigt quand il y a des ratés. Mais pas cette fois. Il a été diligent. C'est un signe de maturité et de sagesse », a dit hier à *La Presse* la présidente de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIIQ), Lina Bonamie.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec a elle aussi salué le plan d'intervention d'urgence. « Contrairement à la crise du verglas, nous aurons l'avantage de disposer d'un plan » si une pandémie se déclare, a écrit hier le vice-président de la FMOQ, Louis Godin.

Il a rappelé que le plan de base présenté hier devra être ajusté et complété, si une pandémie d'influenza se déclare, « selon son ampleur et son évolution ».

« Avec ce plan, contrairement au SRAS et à la crise causée par la bactérie *C. difficile*, on n'attend pas que les gens meurent pour réagir. Ce sera apprécié. »

Président du Conseil pour la protection des malades, Paul Brunet croit que le gouvernement a appris de ses erreurs passées. « Avec ce plan, contrairement au SRAS et à la crise causée par la bactérie *C. difficile*, on n'attend pas que les gens meurent pour réagir. Ce sera apprécié », a ironisé M. Brunet.

L'Agence de santé et des services sociaux de Montréal a elle aussi bien accueilli le plan national. L'Agence, qui planche déjà sur son propre plan régional d'intervention en cas de pandémie, croit que les lignes directrices présentées par Québec peuvent être facilement adaptées au contexte montréalais. Le plan régional doit être prêt d'ici la fin du mois de mai. « Mais nous pouvons déjà gérer une crise », remarque la directrice générale adjointe de l'agence, Louise Massicotte.

L'opposition se rallie

Même les partis de l'opposition ont trouvé peu à redire hier sur le document présenté par M. Couillard et une horde de hauts fonctionnaires. Mais autant au Parti québécois qu'à l'Action démocratique du Québec, on promet de poser des questions pour s'assurer de la faisabilité du plan d'urgence.

« Ce n'est pas le premier beau plan de cette administration-là. C'est dans la mise en oeuvre que ça se corse. On veut savoir où le ministre compte trouver les 8000 personnes additionnelles pour donner des vaccins dans un système de santé qui est déjà à bout de souffle », notait hier Sylvie Roy, critique en matière de santé à l'ADQ.

« Le plan en aval de la pandémie est assez bien. L'information passe déjà dans les centres hospitaliers. Mais rien n'est prévu en amont. Dans le milieu de l'agriculture », a dit pour sa part le médecin Amir Khadir, porte-parole du nouveau parti Québec solidaire.

Une stratégie de communication décentralisée

MARIE CAOUETTE
LE SOLEIL

Les maires et les préfets seront mis à contribution dans le plan de communication en cas de pandémie de grippe aviaire.

C'est une des leçons apprises de la crise du verglas de 1998, pendant laquelle la population se tournait vers les élus locaux pour obtenir de l'information, a dit hier le ministre Philippe Couillard.

Après le dépôt du plan ministériel, hier, ce sera au tour des agences régionales de la santé de produire leur plan d'action en mai. Les hôpitaux et autres établissements de santé suivront, l'automne prochain.

En cas de pandémie confirmée, des cliniques de vaccination de masse seront ouvertes où 320 patients à l'heure pourront être reçus. On estime que 75 à 90 % de la population voudra se faire vacciner. Le ministre ne prévoit donc pas en faire une obligation. Si la situation devient très sévère, des activités pourraient être interrompues et des lieux publics (garderies, écoles) pourraient être fermés pour éviter la propagation du virus. Cela ne posera pas de problème, selon le ministre, qui estime que la population va « instinctivement » chercher à éviter les nids à virus.

Aucun vaccin n'est encore disponible, ni même en fabrication, puisqu'il faudra d'abord identifier la souche mutante, capable de se transmettre d'humain à humain. Il faudra de quatre à six mois pour mettre au point un tel vaccin. Chaque jour de délai gagné avant l'arrivée de la pandémie permettra de produire cinq millions de doses supplémentaires.

Dès les premiers indices de pandémie, avant que les vaccins ne soient disponibles, le ministère prévoit traiter les personnes fragiles ou malades à l'aide des médicaments antiviraux, même si ceux-ci n'ont pas démontré un très haut niveau d'efficacité jusqu'ici.

Les experts estiment que la pandémie commencera en Asie avant d'arriver, par vagues successives, jusqu'en Amérique du Nord. Il n'y aurait rien à craindre d'ici un an.

Mais les experts du ministère de la Santé jouent de prudence et disent qu'il est impossible de dire quand, ni où, ni avec quelle force la grippe aviaire frappera. Ni même si elle frappera effectivement. Mais c'est « une position responsable de se préparer », selon le ministre Couillard. « Ce serait irresponsable de présenter une version adoucie de la situation. »

GRIPPE AVIAIRE
Prenez-vous au sérieux la menace d'une pandémie au Québec ?
Répondez sur
www.cyberpresse.ca

ACTUALITÉS

MONT-ORFORD
Le débat fait rage au sujet du projet de condos.
Participez à notre forum sur **www.cyberpresse.ca**

Le maire d'Orford se tourne vers Ottawa

FRANÇOIS CARDINAL

En colère contre le gouvernement Charest, le maire d'Orford se tourne vers Ottawa pour bloquer la privatisation de sa montagne. Il exhorte en effet le premier ministre Stephen Harper à faire du parc national un parc fédéral.

Une réunion extraordinaire du conseil de la municipalité du canton d'Orford est convoquée lundi en ce sens. Les quatre conseillers au pouvoir, incluant le maire Pierre Rodier, adopteront alors une résolution exprimant leur demande.

« Notre but est d'amener le débat sur la scène fédérale, de faire réfléchir les gens ailleurs au Canada à l'importance des parcs », a expliqué hier M. Rodier.

Déjà, le maire semble avoir atteint son objectif puisqu'il a fait son appel à M. Harper à *The Current*, une émission diffusée à la CBC qui attire pas moins de 1,5 million d'auditeurs.

« Si l'environnement a été occulté par l'équipe Harper jusqu'ici, elle aura de la difficulté à faire la sourde oreille à notre demande, croit-il. On ne parle pas de Kyoto ou de la fermeture d'industries lourdes. Il s'agit simplement de préserver un parc, une mesure qui ne coûte rien. »

Comme d'habitude, le cabinet de la ministre fédérale de l'Environnement, Rona Ambrose, n'a pas rappelé *La Presse,* hier.

Par ailleurs, M. Rodier soutient avoir bien d'autres cartes dans son jeu pour contrer les intentions du gouvernement Charest. Celui-ci entend soustraire le mont Orford du parc national dans le but de le vendre au plus offrant.

« Il y a un mouvement de révolte à l'heure actuelle dans la région, fait remarquer M. Rodier. C'est un peu similaire à ce qui a suivi l'annonce du projet du Suroît (une centrale thermique qui n'a jamais vu le jour en raison de la colère publique). Ce que le gouvernement s'apprête à détruire le sera à tout jamais. On va tenter d'empêcher l'irréparable. »

Une manifestation est actuellement à l'étape de l'organisation. M. Rodier et d'autres personnalités de la région s'occupent activement à mettre sur pied un tel événement. Ils demandent aux intéressés de se manifester auprès de la mairie d'Orford.

« On va canaliser les énergies, dit M. Rodier. En fin de semaine, on va préparer ça. »

De leur côté, les groupes d'environnementalistes discutent de l'éventualité de poursuivre le gouvernement en justice. Ils estiment que Québec erre en soustrayant une portion non négligeable d'un parc soi-disant protégé de façon « permanente ».



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE ©

Le mouvement de grogne contre la décision de Québec ne s'arrête pas. Le conseil municipal d'Orford se réunit lundi pour discuter des prochaines étapes.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste
francois.cardinal@lapresse.ca

La Montérégie

L'érable, de la palette à la fourchette

Un plaisir sucré à partager
25 cabanes à sucre transforment votre printemps

Un plaisir sucré à déguster
15 chefs réinventent la tradition de l'érable







Ce printemps, la Montérégie est la destination du temps des sucres au Québec. Vingt-cinq cabanes à sucre vous ouvrent leurs portes pour vous faire vivre une expérience gourmande traditionnelle et inoubliable.

SUROÎT

Sucrerie de la Montagne
www.sucreriedelamontagne.com

Érablière Saint-Henri
www.erabliere-st-henri.qc.ca

Sucrerie des Gallant
www.gallant.qc.ca

Cabane à sucre Marc Besner
www.cabanemarcbesner.com

Sucrerie La Seigneurie
www.sucrerielaseigneurie.ca

Cabane à sucre Ferme Hillspring
www.fermehillspring.com

L'Hermine
www.hermine.ca

RIVE-SUD

Érablière Le Rossignol
www.lerossignol.ca

Chalet du Boisé
www.chaletduboise.com

RIVIÈRE RICHELIEU

Cabane à sucre Malouin
www.cabaneasucre.net

Cabane à sucre Handfield
www.aubergehandfield.com

Aux délices des saisons
www.buffetmichel.com

Érablière Maurice Jeannotte
www.jeannotte.ca

Érablière au Pain de Sucre
www.erablieredugolf.com

Érablière À la Feuille d'Érable
www.alafeuillederable.com

Érablière Au Sous-Bois inc.
www.cabaneasucre.com

Érablière Au Toit Rouge
www.autoitrouge.com

Érablière Charbonneau inc.
www.erablierecharbonneau.qc.ca

Érablière La Goudrelle
www.goudrelle.com

Érablière Le Beau-Site
www.beau-site.ca

Maison des cultures amérindiennes
www.maisonamerindiennes.com

MONTÉRÉGIE-EST

Les Quatre Feuilles
www.lesquatrefeuilles.com

Domaine Saint-Simon
www.domaine-st-simon.qc.ca

Érablière L'Autre Versan
www.autreversan.com

Érablière Raymond Meunier et fils
www.meunier.qc.ca

Montérégie
Tourisme et congrès

En collaboration avec :
Mont-Rigaud · Mont-Saint-Grégoire · Québec

Commandez notre brochure de promotion au :
1 866 469-0069 ■ www.tourisme-monteregie.qc.ca

3383635

BUDGET DE LONGUEUIL

Les villes «condamnées» à s'entendre

MAURICE JANNARD

Malgré l'impasse dans laquelle se trouve le budget de l'agglomération de Longueuil, le maire de Saint-Bruno, Claude Benjamin, se dit confiant encore que les dépenses puissent être réduites et le budget adopté au cours des prochaines semaines.

Jusqu'ici, le budget de 250 millions soumis par la ville centrale est toujours rejeté par les maires de Boucherville, Brossard, Saint-Lambert et Saint-Bruno. Dans une entrevue à *La Presse,* M. Benjamin a soutenu par contre qu'il est encore possible de sortir de l'impasse.

« Je crois encore qu'il y a du chemin que l'on peut faire et que l'on peut régler le budget. C'est peut-être utopique, mais j'ai le goût de pousser l'examen de ce budget à fond, encore pour quelques semaines. »

M. Benjamin a répété que les villes défusionnées souhaitaient un budget total d'agglomération de 200 millions.

Un budget de 250 millions signifie des hausses d'impôts fonciers de 50 % pour les résidants de Saint-Bruno, selon son représentant. « Cela n'a pas de bon sens, c'est complètement fou. C'est triste, mais je ne suis pas capable d'adopter un budget qui conduit à une telle hausse », a dit M. Benjamin.

Il a donné quelques pistes de solutions. Des coupes peuvent être faites dans les dépenses de la sécurité publique (police et service d'incendie), qui ont été fixées à 95 millions. « C'est 40 millions de plus par rapport à 2002, c'est trop. » Les coûts administratifs peuvent être diminués, de même que le fonds de réserve, qui peut être ramené de 11 à 5 millions.

De plus, certaines dépenses d'agglomération relèvent de Québec et la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, pourrait faire des ajustements.

Le 16 mars

Si le budget n'est pas adopté le 16 mars, le maire de Longueuil, Claude Gladu, a dit que sa ville demandera l'intervention de Québec. La position de M. Benjamin est plus nuancée : « Je ne demande pas à la ministre de régler le budget car nous ne sommes pas encore allés au bout de l'exercice. Mais il est clair qu'il faut que des pressions soient exercées par le gouvernement auprès des deux parties. La ministre doit prendre l'ensemble de nos requêtes et demander aux deux parties de continuer à se parler. »

Le maire de Saint-Bruno se montre bien sûr très favorable au principe de la double majorité. « C'est une mesure équitable. Sans ce droit, on passerait sur le corps des villes nouvelles comme un rouleau compresseur et nos concitoyens n'auraient rien à dire sur des décisions qui les concernent. »

Il croit que le conseil d'agglomération doit adopter de nouvelles règles de gouvernance pour augmenter la représentation des villes reconstituées. M. Benjamin affirme qu'il ne cherche pas un retour de la Rive-Sud à la situation d'avant les fusions, c'est-à-dire l'autonomie complète des villes. « J'ai dit à M. Gladu que nous sommes condamnés à nous entendre. »

Celui qui a connu une brillante carrière dans la haute fonction publique québécoise déplore en revanche le climat d'affrontement qui s'est installé dans les cinq villes liées de l'agglomération. « Jusqu'ici, l'exercice est pénible. C'est la première fois en plus de 30 ans dans la gestion publique que je m'assois à une table où il n'est pas possible d'avancer et où il n'y a pas de volonté de compromis de l'autre côté. »

Les Montréalais, méfiants de la diversité culturelle

PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Un sondage mené sur le Web dans six grandes villes du Canada démontre que ceux qui seraient les plus méfiants de leurs voisins s'ils étaient de culture différente de la leur, sont les Montréalais.

Ils sont 23 % à admettre leur inconfort à cet effet, selon Ipsos-Reid, comparativement à 15 % des gens de Toronto et d'Ottawa, 12 % des résidants de Vancouver et de Calgary et 9 % des gens d'Edmonton.

Il y a une explication à cette attitude des Montréalais selon Jarrett Rudy, directeur des études sur le Québec à l'Université McGill.

À son avis, les gens de Montréal, majoritairement francophones, ont une plus forte sensibilité historique aux conflits culturels. Il rappelle qu'il y a quelques décennies encore, la forte majorité des immigrants qui s'installaient à Montréal adhéraient à la communauté anglophone.

Par ailleurs, le sondage publié dans le *National Post* auquel ont participé 8431 répondants révèle que dans les villes sondées, les Montréalais sont ceux qui ont le moins remarqué que les gens se saluaient fréquemment en se croisant dans les lieux publics.

Ils sont 59 % à avoir noté cette habitude à Montréal, comparativement à 69 % à Ottawa, 70 % à Toronto, 73 % à Vancouver et 79 % à Edmonton et Calgary.

La marge d'erreur du sondage est de 1,1 point de pourcentage, 19 fois sur 20.

JEAN CHAREST PRÉPARE LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Un budget pour le 23 mars

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Pour faire entrer son gouvernement dans une « nouvelle ère », le premier ministre Jean Charest prononcera un discours inaugural axé sur les relations Québec-Ottawa le 14 mars, puis déposera le 23 un budget qui abordera le remboursement de la dette.

Dès le retour des députés à l'Assemblée nationale mardi, Jean Charest entend ouvrir une nouvelle session parlementaire avec un discours inaugural. Le but : dévoiler le plan de son gouvernement d'ici les élections générales.

« Dans notre système parlementaire, il s'agit du geste le plus fort qui soit. C'est pour annoncer le début d'une nouvelle ère dans le travail du gouvernement », a affirmé Jean Charest en conférence de presse, hier.

Le discours dressera également le bilan des actions du gouvernement depuis trois ans. Jean Charest précisera les politiques à venir, dont la stratégie énergétique et l'adoption de la loi sur le développement durable, deux mesures attendues depuis longtemps.

L'arrivée des conservateurs à Ottawa pousse aussi Québec dans cette « nouvelle ère », estime Jean Charest. Rappelant la visite de son homologue Stephen Harper à Québec mercredi, le premier ministre a souligné qu'un tel événement n'est pas survenu depuis plus de 20 ans.

Une conjoncture exceptionnelle

« Cela illustre le caractère exceptionnel de la conjoncture que nous vivons. De nouveaux rapports sont en train de s'établir entre Québec et Ottawa. Le discours inaugural me permettra de préciser ce que j'attends de ces rapports plus harmonieux et des nouvelles perspectives qui s'ouvrent à nous », a-t-il expliqué.

Le gouvernement Charest déposera son budget le 23 mars, avant même qu'Ottawa n'ait rendu le sien public. En règle générale, Québec présente son budget après celui d'Ottawa, question de connaître avec précision les transferts qui lui seront versés.

Le gouvernement fédéral dépose son budget à la fin de février, généralement. Mais les conservateurs vont patienter. « On a un gouvernement minoritaire qui devra présenter un budget éventuellement. La date, je ne la connais pas. Et nous, il faut pouvoir gérer nos affaires. Si le gouvernement fédéral dépose un budget et qu'il y a d'autres débats, on va faire des ajustements », a affirmé Jean Charest.

Le premier ministre a indiqué que l'Ontario déposera également son budget le 23 mars.

Le remboursement de la dette sera au coeur du budget du ministre des Finances, Michel Audet. « On va en parler et on va agir là-dessus », a lancé Jean Charest, après avoir longuement expliqué l'importance de cet enjeu.

« Vous allez en entendre parler dans le budget. Vous verrez ce que le gouvernement propose », a-t-il ajouté, sans préciser de mesures concrètes.

La leader parlementaire de l'opposition péquiste, Diane Lemieux, croit que Jean Charest tentera de « faire oublier ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas fait » en prononçant un discours inaugural.

Le PQ compte revenir sur les diverses hausses de tarifs, le « cafouillage » dans le dossier du CHUM, le « désordre » dans les sociétés d'État.

Le député de l'Action démocratique du Québec, Marc Picard, juge que la démarche de Jean Charest est une « esquive ». « Ce discours-là, c'est pour balayer sous le tapis toutes les mauvaises nouvelles. Je ne pense pas que la population va acheter », a-t-il dit.

Le remboursement de la dette sera au coeur du budget du ministre des Finances, Michel Audet. « On va en parler et on va agir là-dessus », a lancé Jean Charest, après avoir longuement expliqué l'importance de cet enjeu.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PC ©

Jean Charest précisera dans son discours les politiques à venir, dont la stratégie énergétique et l'adoption de la loi sur le développement durable, deux mesures attendues depuis longtemps.

DÉFECTION DE DAVID EMERSON

Harper doit collaborer, dit l'opposition

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – L'opposition accuse le premier ministre Harper de faire preuve de mépris en refusant de collaborer à l'enquête du commissaire à l'éthique visant à faire la lumière sur la défection de l'ancien ministre libéral David Emerson.

Le premier ministre et le commissaire à l'éthique, Bernard Shapiro, se livrent vraisemblablement un véritable bras de fer. M. Shapiro fait actuellement enquête pour tenter de savoir si M. Harper a offert des avantages financiers à David Emerson pour qu'il se joigne au Conseil des ministres formé en février.

Le cas Stronach

Or, le premier ministre refuse de collaborer à l'enquête. À son bureau, on accuse le commissaire de manquer d'impartialité car il n'a pas fait enquête lorsque l'ancienne conservatrice Belinda Stronach est passée chez les libéraux en mai dernier. Ainsi, M. Harper songe à remplacer M. Shapiro. Une décision que dénoncent vertement les trois partis de l'opposition.

« Plusieurs Canadiens sont déçus par l'attitude du premier ministre, a déclaré hier le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton, avant la tenue d'une réunion de son caucus. Le premier ministre devrait collaborer. C'est une institution qui a été mise en place par le Parlement. Nous devons donner la chance à M. Shapiro d'accomplir son travail. »

Hypocrisie

Pat Martin, député du NPD, est allé encore plus loin en accusant M. Harper de faire preuve d'hypocrisie. Il rappelle en effet que le chef conservateur a fait campagne sur les thèmes de l'éthique et de la reddition de comptes. Les néo-démocrates, réunis en caucus jusqu'en début d'après-midi aujourd'hui, entendent multiplier les efforts pour faire pression sur le premier ministre et l'inciter à travailler avec M. Shapiro.

Même son de cloche du côté des libéraux, qui accusent Stephen Harper de se placer au-dessus des règles. « L'arrogance dont fait preuve le premier ministre en refusant de se conformer aux règles qui régissent tous les parlementaires démontre encore une fois son hypocrisie, a déclaré dans un communiqué le député libéral Wayne Easter. M. Harper croit manifestement que tout le monde doit répondre de ses actes devant le commissaire à l'éthique, sauf lui. Bref, il se croit au-dessus des règles qui s'appliquent à tous les députés. »

M. Easter a également rappelé que les conservateurs étaient d'accord avec la nomination du commissaire à l'éthique lorsque sa candidature a été approuvée par une résolution à la Chambre des communes, il y a deux ans.

Le Bloc québécois invite également le premier ministre à collaborer. « S'il n'a rien à se reprocher, il devrait collaborer », a dit Frédéric Lepage, porte-parole au Bloc.





LE TRENCH POLAR BRITISH

TIGER OF SWEDEN

Il ne passe pas incognito ce printemps... tous les créateurs le présente, il vole littéralement la vedette ! Il se démarque avec sa forme rétro plus courte, son double boutonnage contrastant, ses épaulettes, ses bavolets et ses poignets à patte de serrage. Gabardine beige. 38 à 44... 595$

Dans tous nos magasins

LA JUPE PASTILLES ET PLI EN FLEURS

KENZO

Kenzo, c'est le précurseur des imprimés audacieux, originaux, des palettes de coloris inusitées. Il surprend encore avec sa jupe portefeuille qui cache un très joli pli creux tout fleuri à l'arrière. Tons dominants de framboise. 36 à 44... 575$ Cardigan cache-cœur jacquard et ajours fantaisie 675$

Place Ste-Foy, centre-ville de Montréal et Carrefour Laval

Un monde de créateurs à découvrir !

Paul Smith LONDRES · Jean Paul GAULTIER · J.LINDEBERG STOCKHOLM · CoSTUME NATIONAL · DSQUARED2 · MISSONI

Paul Smith LONDRES · KENZO · GERARD DAREL · RENÉ LEZARD · MARC AUREL · MARELLA

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3385132A

CASINO UN RISQUE FINANCIER ?

Loto-Québec devra

SÉBASTIEN RODRIGUE

Loto-Québec devra refaire ses devoirs afin d'obtenir le feu vert de Québec pour déménager le Casino de Montréal. Le gouvernement redoute à ce stade-ci de répéter les dérapages financiers survenus avec le métro de Laval et la relance de l'usine Gaspésia.

Guy Coulombe a rendu public hier un rapport tiède sur le déménagement du casino de l'île Notre-Dame au bassin Peel dans le sud-ouest de Montréal. « Ce n'est pas encore un projet pour lequel le gouvernement peut dire go ou no go », a-t-il résumé.

L'automne dernier, le gouvernement lui avait demandé de chapeauter un comité pour étudier l'impact d'un casino au bassin Peel. Depuis son annonce, ce déménagement fait l'objet de critiques dans l'opinion publique. Le rapport de Guy Coulombe accorde néanmoins une seconde chance au projet de la société d'État.

Guy Coulombe estime que Loto-Québec a présenté un « avant-projet » qui devra être peaufiné. Le président du comité estime que la société d'État a fait une « démonstration faible » des éventuelles hausses d'achalandage. Loto-Québec prévoit que son nouveau casino augmentera de près de 100 % sa clientèle de l'extérieur du Québec. Les revenus additionnels seraient donc de 173 millions dès la première année. Mais la rentabilité du projet reste à prouver, selon le rapport Coulombe.

Le mandataire du gouvernement souligne aussi qu'il faut envisager des solutions pour contrer les « effets sociaux négatifs » du projet. Selon M. Coulombe, le projet sera compromis si rien n'est fait pour limiter le jeu pathologique et les répercussions sur les valeurs foncières.

M. Coulombe propose donc de démarrer un processus de consultation publique. Il suggère d'abord à Loto-Québec de verser 300 000 $ à l'arrondissement du Sud-Ouest pour tenir une concertation locale. On pourrait y discuter des problèmes sociaux et d'éventuelles solutions. « Nous sommes d'avis qu'un projet semblable doit se faire avec un consensus raisonnable du milieu dans lequel il va s'insérer », a-t-il expliqué.

Loto-Québec devra aussi lancer des études techniques plus poussées et estimer le coût de la décontamination des terrains. La société d'État devra également revoir ses études sur le flux touristique et préciser la nature des contrats avec le Cirque du Soleil ainsi qu'avec ses éventuels partenaires privés.

La société d'État tiendra promesse

SARA CHAMPAGNE

L'homme qui gère les destinées de Loto-Québec, le président-directeur général Alain Cousineau, assure que le ministre des Finances aura un projet complet sur son bureau d'ici 18 mois, qui répondra aux principales préoccupations de Québec et de Montréal.

M. Cousineau a expliqué, au cours d'un entretien avec *La Presse*, que si la Société n'a pas présenté le projet complet de son centre de divertissement récréotouristique, c'est qu'elle attendait un signal clair avant d'engager des millions.

Selon les prévisions du comité ministériel dirigé par Guy Coulombe, l'élaboration du projet de déménagement du Casino dans le Sud-Ouest coûtera environ 35 millions. Loto-Québec a déjà engagé 5,7 millions dans l'aventure afin d'élaborer différents scénarios de déménagement.

Dans l'ensemble, Loto-Québec se dit satisfaite des conclusions du comité interministériel chargé de formuler ses recommandations sur le projet de centre de divertissement. Le PDG de Loto-Québec fait remarquer que le gouvernement reconnaît la viabilité du projet pour le développement économique de Montréal.

Quant à la rentabilité d'un futur casino au bassin Peel, Alain Cousineau assure que d'autres études viendront conforter « les prévisions prudentes » avancées par Loto-Québec. « Nous avons effectué des études et des sondages téléphoniques au Québec, sans jamais mentionner la participation du Cirque du Soleil dans le projet, dit-il. Cette fois, on va sonder la population américaine et canadienne. »

L'administration Tremblay-Zampino, qui se montre en faveur du projet, mais avec plusieurs réserves, constate que Guy Coulombe « fait siennes plusieurs préoccupations de Montréal ». Le responsable de l'aménagement urbain et du transport collectif de la Ville, André Lavallée, explique que Montréal demandera sa propre étude une fois qu'un projet complet sera déposé par Loto-Québec au comité exécutif. Une consultation publique aura lieu ensuite.

« Les questions des coûts des infrastructures, des liens routiers et des impacts sur la circulation doivent être traitées sous tous les angles », résume M. Lavallée.

Enfin, l'arrondissement du Sud-Ouest a l'impression de trouver aussi son compte dans les conclusions du gouvernement. La mairesse de l'arrondissement, Jacqueline Montpetit, se réjouit que le comité recommande à Loto-Québec de verser 300 000 $ pour la mise en place d'une table de concertation du milieu.

« Verdun aussi sera impliqué dans le processus, dit Mme Montpetit. Et on n'attendra pas des mois afin de mettre en place un mécanisme qui impliquera tous les organismes concernés du milieu. »

Action Gardien, une coalition de groupes communautaires de Pointe-Saint-Charles, férocement contre le projet, aurait pour sa part aimé que le gouvernement tue le projet dans l'oeuf. La directrice, Catherine Triolet, constate que Guy Coulombe a écarté le jeu pathologique de ses recommandations.

« C'est devenu un débat économique alors que c'est le rôle de l'État de se pencher sur la problématique du jeu », déplore Mme Triolet. Elle note aussi que l'arrondissement a refusé de rencontrer cette semaine des membres d'Action Gardien. Selon elle, ça augure mal pour la mise en place de la table de concertation.

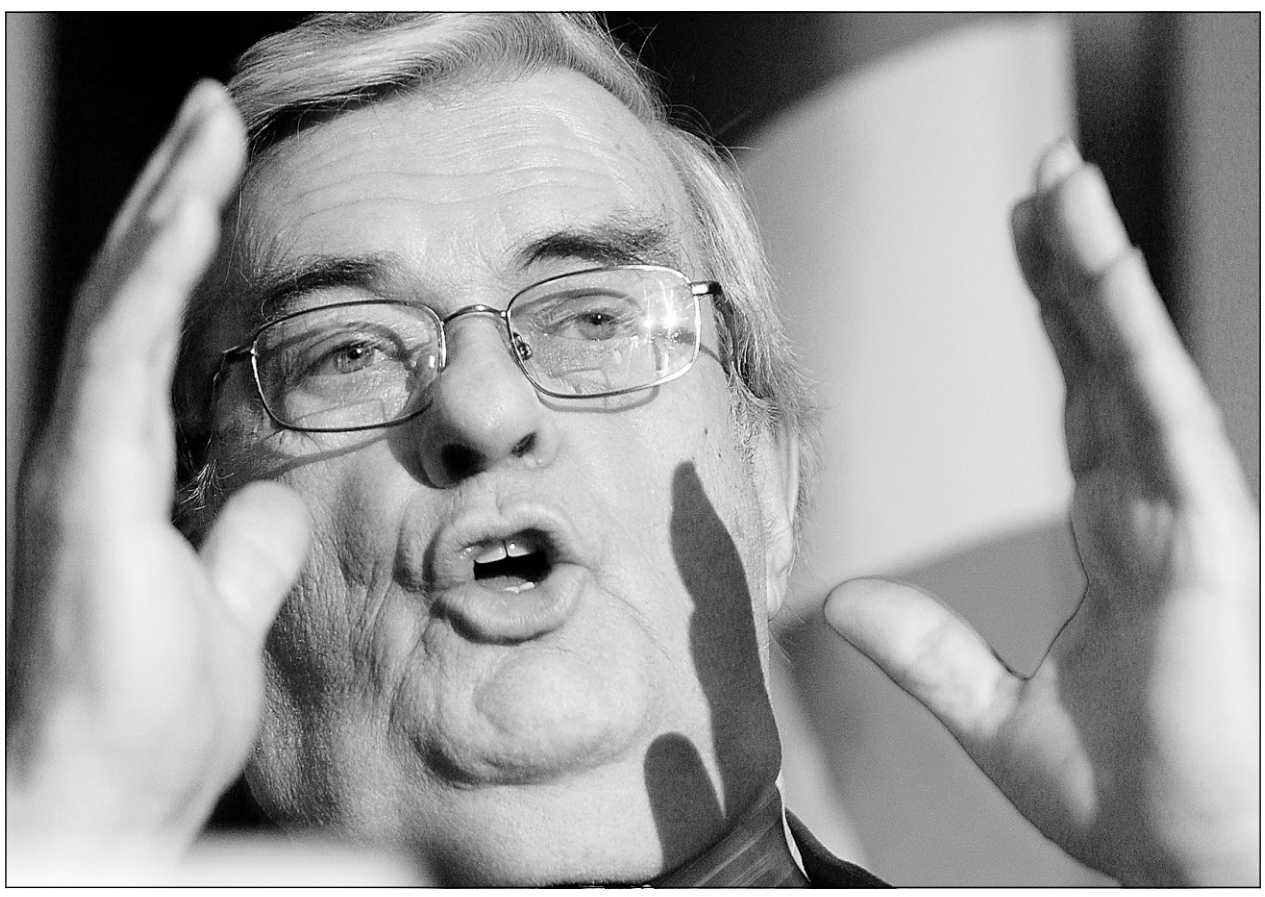


PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE©

Selon les prévisions du comité ministériel dirigé par Guy Coulombe, l'élaboration du projet de déménagement du Casino dans le Sud-Ouest coûtera environ 35 millions.

Un projet de 1,2 milliard

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le projet de Loto-Québec prévoit de déplacer le casino de l'île Notre-Dame vers le bassin Peel, situé tout juste à l'est de l'autoroute Bonaventure. Le projet totalisant 1,2 milliard prévoit la construction d'un hôtel, d'un spa, d'une salle de spectacles, d'une scène extérieure, de jardins, d'un port de plaisance et d'un lieu pour des artistes en résidence.

Loto-Québec s'est d'ailleurs associée au Cirque du Soleil pour créer un « complexe de divertissement intégré ». Une partie du projet serait d'ailleurs financée par des entreprises privées (pour environ 200 millions).

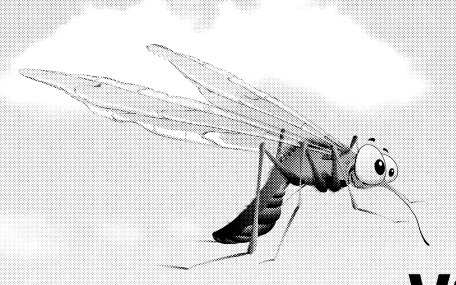
L'hôtel serait constitué de 300 chambres. Le spa occuperait une superficie de 2000 mètres carrés sous une cascade d'eau. La salle de spectacles intérieure pourrait accueillir 2500 personnes, tandis que de 8000 à 10 000 personnes pourraient assister aux événements sur la scène extérieure.

Quatre mille places de stationnement sont aussi prévues ainsi que la construction d'un monorail pour relier le Casino, le futur stade de soccer Saputo et le centre-ville.

Loto-Québec estime que le casino actuel n'arrive plus à faire face à la concurrence. Son achalandage serait en baisse de près de 7 % depuis trois ans. Le statu quo se traduirait par une baisse des bénéfices au cours des 16 prochaines années.

La société d'État espère augmenter ses revenus de 173 millions dès la première année d'exploitation d'un nouveau casino au bassin Peel. Loto-Québec pense y arriver sans augmenter l'offre de jeu et en attirant davantage de joueurs étrangers.

SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS 2006



Attrapez la piqûre du VR !

Montréal

Du 9 au 12 mars 2006

au Stade olympique de Montréal

CONCOURS

LA PRESSE et RYTHME FM vous invitent à participer au concours « La Piqûre en VR » POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER un séjour d'une semaine en VR, grâce au SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS de Montréal !

LE PRIX INCLUT :

- la location d'un VR (classe C) logeant quatre personnes pendant 1 semaine
- une somme de 1 000 $ en argent de poche
- 7 nuitées sur un terrain de camping membre de Camping Québec

Pour information : www.salonvr.com

LA PRESSE cyberpresse.ca | 105.7 Rythme FM Le Rythme de Montréal | ACVRQ

Pour participer, notez l'indice dévoilé durant « Le Bonheur est à 4 heures », « La fièvre du vendredi soir » ou « Les Week-ends à Mario », entre le 7 et 12 mars, complétez le bulletin publié dans La Presse, puis déposez celui-ci dans la boîte de tirage au SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS du 9 au 12 mars au Stade Olympique. Règlements disponibles au www.rythmefm.com. Valeur totale du prix : environ 3 500 $. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Boîte de tirage disponible à l'entrée et sortie du salon et au stand #764 « Camping Québec »

COUPON DE PARTICIPATION

Indice du jour

Nom Prénom Âge

Adresse

Ville Code postal

Tél. rés. Tél. trav.

3387526A

Avis mitigés

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les recommandations du comité présidé par Guy Coulombe reposent sur une série d'avis donnés par des ministères et d'autres organismes concernés par le projet. Voici, en vrac, quelques-unes de leurs observations.

Ministère des Finances

Ce ministère déplore l'absence d'études de marché auprès de la clientèle américaine et canadienne. Le ministère des Finances émet aussi des réserves sur l'atteinte du niveau d'achalandage et des bénéfices supplémentaires prévus par Loto-Québec. Le Ministère ajoute qu'il faut mieux calculer les coûts du projet afin d'éviter des dépassements.

Ministère de la Culture et des Communications

Le projet présente des possibilités intéressantes de développement pour le milieu culturel, selon le Ministère. Celui-ci estime que la salle de spectacles du Casino n'entrerait pas en concurrence avec la future salle de l'OSM. Le Ministère estime néanmoins qu'il faudra évaluer l'impact de la programmation de spectacles extérieurs sur les installations existantes.

Ministère des Affaires municipales et des Régions

Selon le Ministère, le projet représente une bonne occasion pour revitaliser ce secteur de Montréal. Le Ministère précise néanmoins que les coûts des rues, de l'éclairage, des conduites d'eau et des égouts devront être mieux détaillés.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Le projet n'aura pas d'effet important sur l'emploi dans le secteur où le casino est projeté, conclut le Ministère. Celui-ci souligne qu'il ne faut pas tenir compte de la création d'emplois en priorité pour accepter ou refuser le projet.

Ministère de la Sécurité publique

Le Ministère croit que le nouveau casino influencerait la criminalité chez les joueurs pathologiques ainsi que la criminalité liée à l'industrie du jeu. Le Ministère précise toutefois que les connaissances scientifiques ne permettent pas de prédire une hausse de la criminalité avec un nouveau casino.

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Le Ministère dirigé par Philippe Couillard affirme qu'une hausse du jeu pathologique dans la population voisine du Casino est « probable ». Le Ministère recommande donc de mettre en place des mesures de prévention pour atténuer l'impact d'un éventuel casino dans la population de Pointe-Saint-Charles.

Santé publique

Dans un rapport rendu public en février, la Direction de la santé publique concluait que la nouvelle offre de jeu proposée par Loto-Québec augmenterait la fréquentation du Casino parmi les populations de Montréal et de la Montérégie. La DSP prévoit donc un accroissement du nombre de joueurs compulsifs.

Ministère des Transports

Le MTQ n'a pas d'objection au projet. Le Ministère demande néanmoins d'harmoniser les systèmes de transport en commun. Le MTQ a aussi des inquiétudes quant à des répercussions sur la circulation sur le pont Victoria.

Ville de Montréal

L'administration Tremblay-Zampino a donné un appui conditionnel au projet de casino. La Ville de Montréal a établi une liste d'environ 50 préoccupations. Celles-ci concernent les coûts supplémentaires pour la Ville, la décontamination des terrains, l'impact sur les valeurs foncières et la sécurité publique.

CASINO UN RISQUE FINANCIER ?

refaire ses devoirs

Il en coûtera environ 35 millions en études pour répondre à toutes les questions soulevées dans le rapport Coulombe. Loto-Québec a déjà dépensé 5,7 millions dans l'aventure et versé 1,1 million au Cirque du Soleil.

Le projet de Loto-Québec devra ensuite passer l'étape de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). Le gouvernement prendra sa décision après toute cette démarche d'environ 18 mois. Le déclenchement d'élections générales sera alors imminent ou déjà fait.

Le ministre des Finances, Michel Audet, a pour sa part accueilli à bras ouverts les recommandations du rapport Coulombe. « Fort des expériences de projets d'envergure lancés trop rapidement, on comprendra que la prudence est de mise », a précisé le ministre.

« Fort des expériences de projets d'envergure lancés trop rapidement, on comprendra que la prudence est de mise », a précisé le ministre.

Le ministre du gouvernement Charest s'est d'ailleurs défendu de repousser volontairement cette décision litigieuse après les prochaines élections. « On veut avoir un projet complet pour prendre une décision éclairée », a-t-il rétorqué. Le gouvernement veut obtenir l'assurance que le projet de 1,2 milliard sera financé par Loto-Québec, sans l'aide du gouvernement.

Le ministre a indiqué qu'il souhaitait permettre à Loto-Québec de poursuivre son projet compte tenu de l'impact du statu quo. La société d'État prévoit que les revenus du casino baisseront d'ici les prochaines années, alors que le bâtiment demandera une réfection majeure.

Le ministre a aussi confirmé que le jumelage d'un centre de foire au casino avait été rejeté. Ce projet aurait eu besoin d'un investissement trop important du gouvernement. Il a finalement donné son aval au processus de consultation publique proposé dans le rapport.

De son côté, Loto-Québec s'est engagée sur-le-champ à répondre aux recommandations formulées dans le rapport Coulombe. La société d'État soutient qu'elle prouvera la faisabilité d'un nouveau casino. Loto-Québec devra d'abord s'entendre avec la Ville de Montréal pour ensuite soumettre son projet à l'OCPM, vraisemblablement au début de 2007. L'épisode final devrait donc se jouer à l'automne 2007.

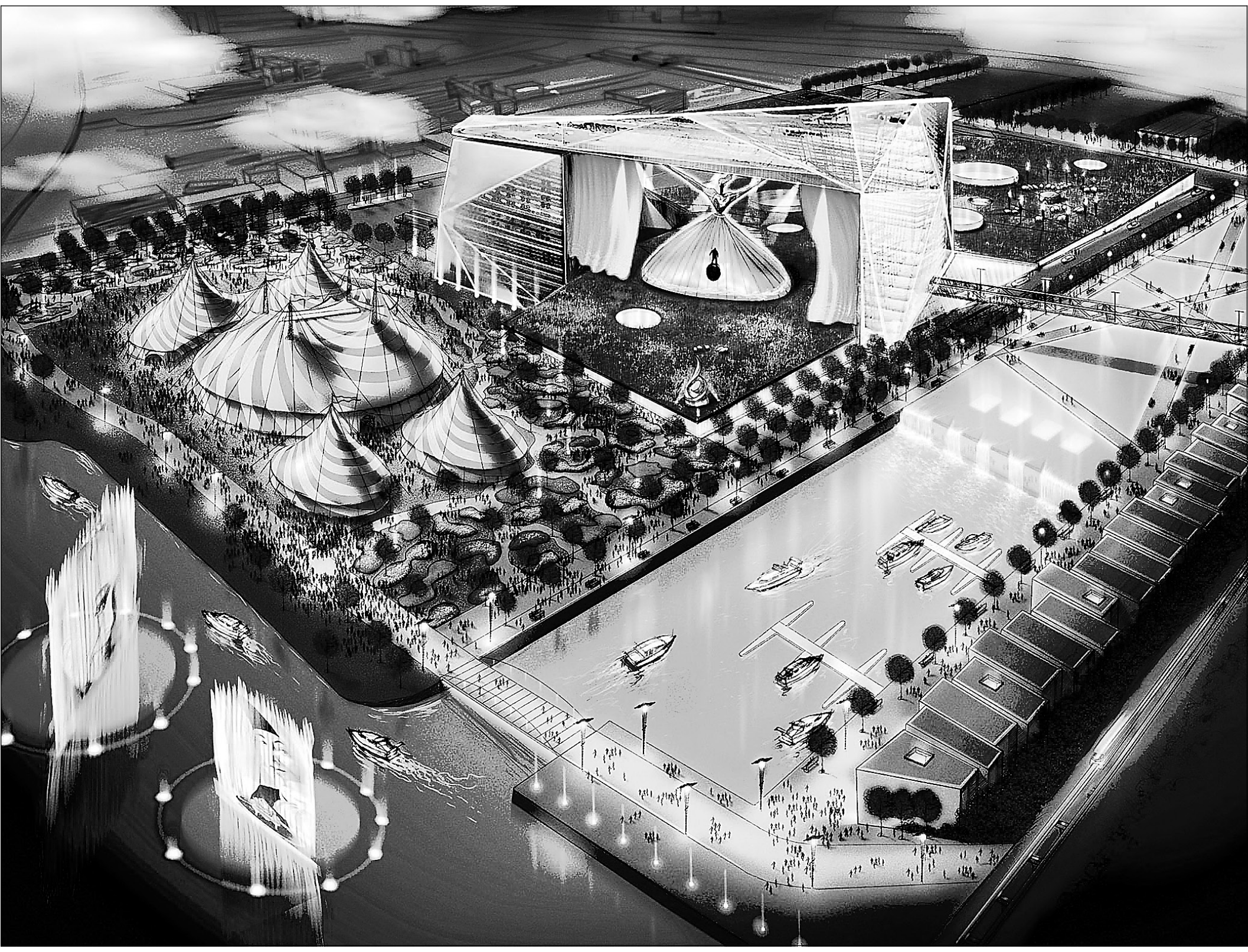


ILLUSTRATION FOURNIE PAR LOTO-QUÉBEC

L'esquisse du nouveau casino de Montréal telle que proposée par Loto-Québec. La société d'État a déjà dépensé 5,7 millions dans l'aventure et versé 1,1 million au Cirque du Soleil.



YVES BOISVERT

Le Casino en 21 numéros

1. Il faut peut-être commencer par un aveu. Nous sommes tous moralement compromis en tant que propriétaires collectifs des casinos d'État.

2. Le Casino de Montréal a rapporté l'an dernier 204 millions (13,5 % des profits de Loto-Québec). Moins de 12 % des joueurs étaient des touristes. Une proportion importante de cet argent, comme des revenus des loteries vidéo, vient de joueurs compulsifs, avec ou sans déménagement.

3. Les revenus de ce Casino diminuent : depuis trois ans, ils ont baissé de 20 millions, c'est-à-dire de 8,5 %.

4. L'affaire demeure plus rentable que toutes les prévisions de Loto-Québec au moment de l'ouverture en 1993.

5. Par contre, Loto-Québec prévoyait en 1993 que 25 % des revenus proviendraient de touristes. Le record, établi en 2004-2005, a été de 11,7 %.

6. Il est toujours plus séduisant socialement de surestimer l'apport touristique.

7. Au moment de l'ouverture du Casino de Montréal, il y avait 14 autres maisons de jeu dans le nord-est du continent. Il y en a maintenant 70.

8. Malgré cette plus forte concurrence, c'est l'an dernier et l'autre avant que le Casino a attiré le plus de touristes.

9. Les touristes sont moins rentables que les joueurs locaux : ils représentent 11,7 % des visiteurs, mais ne rapportent que 10,8 % des revenus.

10. Comme il y a (légèrement) plus de touristes et que de toute manière le Casino tire ses revenus à 89,2 % des joueurs locaux, il y a des limites à attribuer la baisse des revenus à la concurrence continentale plus forte.

11. Si le Casino veut déménager, c'est qu'il a fait le plein de sa clientèle. Loto-Québec prévoit que si rien n'est fait, dans 15 ans, le Casino ne rapportera plus « que » 129 millions. Au contraire, si le projet va de l'avant, Loto-Québec prévoit que le Casino fera en 2021 un bénéfice de... 205 millions, soit un million de plus qu'aujourd'hui.

12. L'augmentation des revenus viendra essentiellement des Québécois (+13,8 %), qui, selon Loto-Québec, feront 1,5 million des 2,2 millions de visites additionnelles prévues dès l'année d'ouverture (2011).

13. Loto-Québec affirme que la clientèle étrangère passera de 11,7 % à 16,8 % dès la première année. Les études lui permettant d'avancer cela n'ont pas été rendues publiques.

14. Du même coup, Loto-Québec prévoit que ces touristes seront plus dépensiers que ceux d'aujourd'hui, et surtout plus rentables que les clients québécois : on espère d'eux 18,6 % des revenus totaux. C'est la théorie des « gros joueurs » que les casinos s'arrachent.

15. Le Casino de Niagara Falls, qui vient d'être construit au coût d'un milliard, est une copie conforme du projet de Loto-Québec, moins le Cirque du Soleil. Son président a dû admettre qu'il est plus dépendant des clients canadiens qu'il ne l'avait anticipé.

16. Au total, le projet de Loto-Québec coûterait 1,3 milliard, dont 200 millions viendraient du privé ; il rapporterait dans 15 ans 342 millions de plus que si on ne faisait rien.

17. L'impact du projet dépasse les revenus de Loto-Québec. Il s'agit de redonner vie à tout un secteur de Montréal actuellement abandonné et enclavé.

18. Un casino plus attrayant attirerait plus de Montréalais. Mais quel serait l'impact sur le quartier lui-même ? L'étude de la Santé publique n'est pas très documentée sur ce point précis et se contente de déductions inquiétantes.

19. Pointe-Saint-Charles change déjà très rapidement, notamment parce que c'est un endroit abordable près du centre-ville. Les prix vont augmenter, avec ou sans casino.

20. Pour ce qui est des affaires du Casino lui-même, Guy Coulombe a raison de dire que Loto-Québec n'a pas été convaincante. On ne voit pas pourquoi soudainement la clientèle étrangère doublerait. Si cette démonstration n'est pas faite, et que l'opération est déficitaire, sans doute vaut-il mieux vivre pour le moment avec un casino médiocre.

21. Mais pour ce qui est du développement urbain, il restera à trouver des projets originaux. Montréal en a besoin. De grands bouts du Havre et des environs sont abandonnés, contaminés, sinistrés. Il faut aller marcher au bassin Peel pour voir que ce n'est pas Pointe-Saint-Charles. Ce n'est rien du tout. Le spectre de l'« embourgeoisement » des quartiers avoisinants n'est pas un argument pour tout laisser dans cet état.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

SUITE DE LA UNE



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE©
Vincent Lacroix en compagnie de son avocat, Jacques Rossignol.

Flopée d'accusations contre Vincent Lacroix

NORBOURG
suite de la page A1

Outre les poursuites pénales contre M. Lacroix, l'AMF a élargi hier une poursuite au civil intentée contre M. Lacroix, et qui a été augmentée hier à 115 millions (la réclamation originale était de 84 millions). L'AMF poursuit aussi les vice-présidents de Norbourg Serge Beugré, David Simoneau et Jean Cholette, de même que l'informaticien Félicien Souka.

Seul Vincent Lacroix est accusé au pénal. Fait important, l'AMF a aussi inclus dans sa poursuite le gardien de valeurs Northern Trust et le fiduciaire Concentra Trust, qu'elle tient solidairement responsables de la réclamation de 115 millions de dollars. Selon l'AMF, ces deux firmes avaient des responsabilités de supervision de Norbourg, et ont fait preuve de « négligence » ou « d'aveuglement ».

Deux firmes comptables qui avaient des responsabilités de vérification des états financiers sont aussi poursuivies : KPMG, de Montréal, est poursuivie pour 21,8 millions. Beaulieu Deschambault, de La Prairie, est poursuivie pour 74,4 millions. Le président de Beaulieu Deschambault, Rémi Deschambault, est aussi poursuivi personnellement pour ce montant.

Des dommages punitifs de 10 millions sont aussi exigés de M. Lacroix.

Un huissier s'est présenté vers 7h chez M. Lacroix, à Candiac, et lui a remis 51 inculpations pénales portées par l'Autorité des marchés financiers. M. Lacroix est accusé d'avoir manipulé la valeur du titre de 27 fonds communs du Groupe Norbourg, entre janvier 2000 et août 2005, et d'avoir remis à l'AMF des états financiers faux ou trompeurs pour 24 de ses compagnies en novembre 2004.

Il s'agit d'accusations pénales en vertu de la Loi québécoise sur les valeurs mobilières, de moindre gravité que d'éventuelles accusations au criminel, qui pourraient être portées au terme d'une enquête policière actuellement menée par la Police fédérale des marchés financiers, une unité qui relève de la GRC.

Si M. Lacroix est condamné au pénal, il est passible d'une peine maximale de cinq ans moins un jour, et d'amendes maximales de 5 millions de dollars.

La Police fédérale des marchés financiers attendait avec une certaine appréhension les accusations au pénal de l'AMF. Un porte-parole de la GRC avait indiqué à *La Presse*, mercredi, que la police craignait que des accusations trop entreprenantes au pénal empêchent les policiers de déposer des accusations au criminel, en vertu de la règle de droit qui interdit de porter plus d'une accusation pour le même acte.

À ce sujet, mentionnons que la poursuite au civil de l'AMF allègue que M. Lacroix a commis 14 types d'infractions à la Loi sur les valeurs mobilières. Or, seulement deux de ces catégories d'infractions se retrouvent dans les accusations pénales portées hier par l'AMF contre le financier déchu.

Les accusations portées hier par l'AMF ne devraient poser aucun problème à la police pour d'éventuelles accusations au criminel (si la preuve existe), a affirmé hier en entrevue l'avocat criminaliste Jean-Claude Hébert.

« C'est un faux problème, aucune accusation pénale de la Loi sur les valeurs mobilières n'entre en conflit avec d'éventuelles accusations au criminel. C'est une querelle de clans, c'est purement et simplement une affaire d'ego », a dit Me Hébert, qui n'est pas impliqué dans le dossier. L'AMF n'a voulu faire aucun commentaire hier.

L'agent Sylvain L'Heureux, de la GRC, a simplement indiqué que la Police fédérale des marchés financiers poursuit son enquête au criminel.

Une réunion prévue hier matin entre les deux organismes a d'abord été annulée, la GRC ayant été mise devant le fait accompli des accusations portées par l'AMF vers 7h. Une autre réunion a été convoquée en après-midi, qui a donné lieu à des échanges particulièrement francs et directs, a appris *La Presse*. « Euh... Disons que les points sur les i ont été mis et que les barres sur les t ont été faites », a dit une source.

À la GRC, certains estiment que l'AMF fait cavalier seul et se laisse influencer par les pressions du public. À l'AMF, certains estiment que la GRC veut occuper tout le terrain et que les hommes en rouge acceptent mal de voir la commission provinciale assumer son mandat avec vigueur.

Par ailleurs, Me Hébert a dit douter que M. Lacroix reçoive une lourde peine de prison s'il est condamné. « Il n'a pas d'antécédents judiciaires. Pour ce qui est de la sentence, les juges n'aiment pas s'éloigner trop de la jurisprudence. Par contre, compte tenu de l'évolution des mentalités et de la loi, à la suite des grands scandales financiers comme Enron, il est aussi possible que le juge opte pour une approche plus punitive et une peine de prison plus longue. Ce n'est pas impossible, mais on sortirait alors des sentiers battus de la jurisprudence. »

AUTRE TEXTE

La volte-face de l'Autorité,
la chronique de Sophie Cousineau,
dans *La Presse Affaires*.

PRÉCISION

Le sénateur conservateur Michael Fortier dirige le ministère des Travaux publics et non celui des Transports, comme le mentionnait notre article d'hier en page A1. Toutes nos excuses.



Reportage publicitaire
Ne manquez pas notre cahier spécial
camps de vacances et de jour

le samedi 11 mars dans LA PRESSE
3387561

Pierre Levac, patron de la forêt québécoise

LOUIS POTVIN
LE QUOTIDIEN

ROBERVAL – Le forestier en chef du Québec, Pierre Levac, ne sera le véritable patron de la forêt québécoise qu'à compter du 1er avril 2008.

Hier, en conférence de presse, Pierre Levac a précisé son mandat et a réitéré sa volonté de transparence et d'indépendance. « J'exerce un rôle hautement stratégique. C'est moi qui aurai la complexe tâche de calculer les possibilités annuelles de coupe à rendement soutenu de la forêt québécoise. »

Pour chacune des 74 unités d'aménagement forestier, le forestier en chef décidera des quantités de bois qui devront être coupées selon les essences et la nature du terrain. Aussi, il aura le mandat d'exiger le volume de reboisement total qui devra être réalisé sur les parterres de coupe afin d'assurer une saine croissance de la forêt.

Au fond, le forestier en chef décidera de la grosseur de la tarte et le ministre des Ressources naturelles et de la Faune aura la responsabilité d'attribuer et de choisir la taille des parts accordées aux compagnies forestières.

Le forestier en chef tient à son indépendance et est conscient de sa responsabilité. « Ce que l'on peut prélever de la forêt québécoise sera déterminé par moi et il sera impossible pour le ministre d'en accorder davantage. »

Afin de s'acquitter de cette tâche, Pierre Levac impose un processus de validation des résultats associés au calcul des possibilités annuelles de coupe. « Avec l'aide d'un comité consultatif, je vais analyser les résultats obtenus selon différentes méthodes d'évaluation. Afin d'assurer la transparence, nous croiserons les données obtenues afin de faire une contre-vérification. Nous aurons ainsi une idée très juste du volume disponible. »

Le forestier en chef décidera des quantités de bois qui devront être coupées selon les essences et la nature du terrain.

À la fin de l'automne 2006, le forestier en chef s'engage à dévoiler les possibilités ligneuses et les justifications qui ont permis ces décisions. L'ensemble de la démarche sera disponible sur son site Internet.

Ces nouvelles possibilités annuelles de coupe permettront de préparer les prochains plans généraux d'aménagement forestier, lesquels entreront en vigueur le 1er avril 2008.

Bureau de Roberval

Le forestier en chef a également dévoilé l'organigramme de son organisation. Jusqu'à maintenant, 15 personnes travaillent sous sa direction. De ce nombre, six sont basées à Roberval. D'ici deux ans, l'équipe composée de 80 personnes sera répartie sur l'ensemble du Québec. Le siège social de Roberval comptera alors 30 travailleurs.

Pierre Levac forme actuellement des bureaux satellites qui regrouperont des équipes selon les différentes essences présentes sur le territoire plutôt que par région administrative. « Je souhaite avoir des équipes spécialisées situées au même endroit afin d'optimiser la planification stratégique. »



le super solde

Y a rien de plus gros. Enfin, presque.

Prenez des photos

Samsung a740

~~19$~~ 0$[3]

Télé et MP3

Le Jive

99$[3]

Voici le nouveau forfait Décroche-pouce à 20 $ par mois.

- 1000 minutes les soirs et week-ends
- 50 minutes en tout temps
- Services Sonneries pour appelants[1] et Internet Mobile de base[2] **gratuits**

En prime : 3 mois d'appels locaux illimités partout au Canada[4]

LE SUPER SOLDE

Fier commanditaire
Équipe olympique canadienne

Magasins Espace Bell et Bell Mobilité | bell.ca/mobilite | 1 888 4MOBILE

3384455A

3384464

Espace Bell

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
(514) 353-0257
BELOEIL
Mail Montenach
(450) 446-7176
BROSSARD
Mail Champlain
(450) 465-8759
CHÂTEAUGUAY
Centre régional Châteauguay
(450) 691-7665
COATICOOK
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
(819) 849-9997
COWANSVILLE
Domaine du Parc
(450) 263-4444
DELSON
5, route 132
(450) 635-9999
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
(514) 684-6846
3699, boul. St-Jean
(514) 626-8888
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
(450) 424-1416
DORVAL
Les Jardins Dorval
(514) 631-1222
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
(819) 478-5178
Promenades Drummondville
(819) 474-4433
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
(819) 246-2355
GRANBY
688 rue Principale
(450) 378-3618
Galeries de Granby
(450) 777-4058
HULL
Galeries de Hull
(819) 771-2716
JOLIETTE
Les Galeries Joliette
(450) 755-5533
LASALLE
7567, boul. Newman
(514) 368-8000
Carrefour Angrignon
(514) 364-3071
LAVAL
1655, boul. St-Martin O.
(450) 680-1010
Carrefour Laval
(450) 681-3344
Carrefour Laval (kiosque)
(450) 978-7133
Centre Laval
(450) 680-2355
LONGUEUIL
Place Longueuil
(450) 679-4558
MONTRÉAL
9280, boul. de l'Acadie
(514) 385-0770
5187, avenue Papineau (angle Laurier)
(514) 526-2020
892, rue Ste-Catherine O.
(514) 866-6686
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
(514) 739-7777
Centre Rockland
(514) 340-1269
Complexe Desjardins
(514) 282-3388
Place Alexis-Nihon
(514) 939-2439
Place Dupuis
(514) 844-1313
Place Versailles
(514) 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
(514) 342-5444
Tour Jean-Talon (Rez-de-chaussée)
(514) 270-1155
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
(514) 322-3202
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
(819) 681-0404
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke E.
(514) 645-4455
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
(514) 630-4992
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
(450) 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
(450) 657-4455
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
(450) 979-3838
Place Rosemère
(450) 435-0024
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
(450) 377-1256
SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
(819) 539-8691
SHERBROOKE
2700, rue King O.
(819) 823-9994
Carrefour de l'Estrie
(819) 565-1605
SOREL
Les Promenades de Sorel
(450) 742-6789
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
(450) 441-1535
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
(819) 321-0265
ST-EUSTACHE
Place St-Eustache
(450) 623-8500
ST-HUBERT
5190, boul. Cousineau
(450) 676-9919
3879, boul. Taschereau
(450) 926-2020
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
(450) 778-1749
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391, boul. Séminaire Nord
(450) 348-5210
Carrefour Richelieu
(450) 349-4400
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
(450) 431-3926
ST-LAURENT
La Place Vertu
(514) 335-2355
ST-LÉONARD
6050, boul. Métropolitain E.
(514) 257-9292
Centre Le Boulevard
(514) 376-2288
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
(450) 964-7985
TRACY
604, route Marie-Victorin
(450) 746-7777
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean XXIII
(819) 376-6849
Centre Les Rivières
(819) 691-0482
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
(819) 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs
(819) 357-5776

Bell Mobilité

AUTEUIL
Entreprise Yaco enrg.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366
DORVAL
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511
HULL
Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999
JOLIETTE
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles-Borromée N.
(450) 752-5030
LACHINE
CBCI Telecom inc.
2409, 46e Avenue
(514) 422-3334
LAFONTAINE
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122
LAVAL
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey
(120) Tour C
(450) 687-4000
LONGUEUIL
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777
Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier E.
(450) 928-2244
MONTRÉAL
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900
Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques O.
(514) 485-5222
SHERBROOKE
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406
ST-EUSTACHE
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444
TERREBONNE
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Aussi offert chez ces détaillants :

L'offre prend fin le 19 mars 2006. Services et options offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture 1X Mobilité de Bell, là où la technologie le permet. Soirs du lundi au jeudi, de 20 h à 7 h, et week-ends du vendredi 20 h au lundi 7h. Des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer à l'extérieur des zones de couverture Mobilité de Bell. Autres frais tels que 9-1-1 (0,75 $/mois), frais d'accès au réseau (6,95 $/mois), frais uniques d'activation (35 $). Prix/offres et options sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Pas disponibles dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1)Comprend une sonnerie gratuite par mois; à partir de 2 $ par sonnerie supplémentaire. Comptez jusqu'à 90 minutes après l'activation pour que votre sonnerie soit fonctionnelle. Chaque sonnerie expire après 90 jours. (2)Le service Internet mobile de base comprend 100 Ko par mois. 0,05$ par Ko additionnel par la suite. (3)Avec une nouvelle activation d'un appareil dans le cadre d'un engagement de 3 ans à n'importe quel forfait voix. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent. (4)Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un engagement de 3 ans à un forfait voix (à l'exclusion des forfaits Famille) en plus de l'abonnement soit à un ensemble Propulsion, au service 10-4, à un forfait BlackBerry ou au service LibreContact. Si vous retirez un de ces services pendant la période promotionnelle, vos appels illimités partout au Canada seront remplacés par des appels locaux illimités jusqu'à la fin de la période promotionnelle. S'appliquent aux appels interurbains faits à partir du et vers le Canada, dans la zone de couverture Mobilité de Bell. MC© 2005, COVAN. Utilisée sous licence.

SUITES DE LA UNE

Monsieur le docteur est de retour

MÉDECINE
suite de la page A1

À l'Université de Montréal, 80 % des nouveaux étudiants étaient des étudiantes il y a trois ans. Aujourd'hui, cette proportion a diminué de 15 %.

En 2000, l'Université de Sherbrooke a atteint son sommet historique avec 73 % de femmes. En septembre dernier, les admissions féminines ne représentaient plus que 59 %, une baisse similaire à celle de l'Université de Montréal.

À l'Université McGill, on a noté une légère baisse. La responsable des communications de la faculté, France Cardin, n'a cependant pas été en mesure de la chiffrer, hier. Cette année, il y a 91 nouvelles étudiantes et 81 nouveaux étudiants.

L'Université Laval est à contre-courant. En cette année scolaire, trois nouveaux étudiants sur quatre sont des femmes. Il y a huit ans, on parlait plutôt de trois sur cinq.

Plus de places dans les facultés

« Notre premier critère d'admission, c'est la cote R (code de rendement au collégial). On admet plus de monde depuis quelques années, donc les étudiants ont besoin d'une cote R un peu moins forte. Les garçons ont généralement une cote R plus faible que les filles », explique le Dr Raymond Lalande, vice-doyen aux études médicales de premier cycle à l'Université de Montréal.

L'établissement montréalais avait 145 nouvelles places en 1999 comparativement à 257 cette année. Dans l'ensemble des facultés de médecine du Québec, on parlait de 406 places en 1999 par rapport à 740 cette année, selon le Collège des médecins.

La faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke a sa propre explication. Chez elle, les candidatures des garçons sont plus fortes depuis 2000. « C'est vrai qu'on admet plus de gens, mais nos gars ne sont pas plus faibles que les filles », dit Gaston Lacroix, adjoint administratif au doyen de la faculté.

Sherbrooke a accueilli 168 nouveaux étudiants en 2005, soit 56 de plus qu'en 2000. « Nos derniers étudiants admis sont autant des filles que des gars. On ne retrouve pas les filles tout en haut de la liste et les garçons tout en bas », souligne M. Lacroix.

Laval, l'exception

Comment se fait-il que l'Université Laval ne suive pas la tendance ?

« Les autres universités choisissent plus d'universitaires que nous. Nos candidats proviennent beaucoup plus du cégep. Au cégep, les filles sont souvent plus sérieuses que les gars. Elles ont de meilleures cotes R », dit le Dr Evens Villeneuve, président du comité d'admission au programme de doctorat en médecine de l'Université Laval. Ainsi, 16 de leurs 20 candidats avec la meilleure cote R en 2005 étaient des filles.

Le docteur Villeneuve croit que les universités, incluant la sienne, devront démocratiser l'accès aux études contingentées en acceptant des étudiants qui sont issus d'autres programmes comme lettres ou encore éducation physique.

Un premier pas : la cote R pour entrer est plus faible. Le dernier étudiant admis cette année en médecine à Laval avait une cote R de 33,5. Dans les années 90, c'était plutôt 35. « Va-t-il falloir se pencher sur ce qui se passe au secondaire ? Peut-être que les garçons démissionnent de leur rêve de devenir médecin avant même d'entrer au cégep », ajoute-t-il.

Le Collège des médecins n'a rien contre la féminisation de la profession. Mais, il a fait une sortie le printemps dernier contre la façon de choisir les candidats. « On a une pénurie de médecins de famille. Sauf que l'accent mis sur la cote R désavantage des candidats qui s'orienteraient vers ce type de médecine généraliste. On choisit plutôt des hyperperformants, qui continuent à hyperperformer une fois médecins en décidant de faire une spécialité », affirme sa porte-parole, Nathalie Savoie.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE©

Même si les filles sont encore majoritaires dans les facultés de médecine, les garçons sont de retour.

Le pourcentage de nouvelles étudiantes en médecine en 2002 et en 2005

› **Université de Sherbrooke** : 72 % comparativement à 59 %

› **Université de Montréal** : 80 % comparativement à 65 %

› **Université Laval** : 69 % comparativement à 74 %

› **Université McGill** : (données non disponibles pour 2002) 53 %

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste
caroline.touzin@lapresse.ca

EAU DE VIE

D'autres astres suscitent de l'intérêt dans le système solaire

Mars
En plus de présenter de l'eau gelée dans ses calottes polaires, la planète rouge est striée d'immenses canaux d'écoulement qui, selon la grande majorité des scientifiques, ont été creusés par de l'eau liquide il y a des milliards d'années.

Europe
Cette lune de Jupiter abriterait un immense océan d'eau salée.

Ganymède
Cette lune de Jupiter possède son propre champ magnétique, qui semble généré par un noyau liquide ou une fine couche d'eau salée sous la surface de glace.

Titan
Cette lune de Saturne ressemble à la Terre qu'on aurait mise au congélateur. Elle semble abriter des océans d'hydrocarbures, et renferme plusieurs matériaux organiques.

Une lune d'eau émerge de l'ombre de Saturne

« On a au moins deux ingrédients essentiels à son apparition (la vie). On a un milieu liquide, et on a une source d'énergie .»

ASTRE
suite de la page A1

Les scientifiques ont aussi détecté la présence de composés organiques simples — les briques avec lesquelles se construit la vie — dans la matière projetée par les geysers. Ces découvertes seront annoncées aujourd'hui dans la revue *Science*.

La nouvelle a provoqué beaucoup d'effervescence dans la communauté scientifique hier. « Je dois avouer que c'est excitant et qu'ils ont réussi à titiller ma curiosité », s'est exclamé Robert Lamontagne, astronome à l'Université de Montréal, joint par *La Presse*.

On sait déjà que les calottes polaires de la planète Mars contiennent de l'eau, mais elle y est gelée. On soupçonne également Europe et Ganymède, deux lunes de Jupiter, de cacher des océans d'eau sous leur surface, mais on ne dispose pour cela que de preuves indirectes. « Ici, on a une manifestation directe d'un liquide qui sort. Et d'après les indications, ça ressemble à de l'eau », souligne M. Lamontagne.

Un signe de vie ?

Même si on confirme qu'Encélade abrite des océans d'eau liquide, il est beaucoup trop tôt pour en conclure que la vie s'y est installée. Par contre, « on a au moins deux ingrédients essentiels à son apparition, explique M. Lamontagne. On a un milieu liquide, et on a une source d'énergie ».

La présence de composés organiques simples dans la matière éjectée par les geysers n'est pas nécessairement surprenante. On les retrouve sur les comètes, les météorites et sur plusieurs astres du système solaire. Il reste cependant un grand pas à franchir pour que ces briques élémentaires s'assemblent et conduisent à la vie.

« Le problème, quand on veut étudier l'apparition de la vie, c'est qu'on a un seul cas où la recette a fonctionné : la Terre, explique Robert Lamontagne. Les optimistes vous diront que si vous avez toutes les conditions réunies, la vie va inévitablement apparaître. D'autres croient qu'il y a peut-être aussi deux ou trois trucs qui se sont passés sur Terre et qu'on a pas encore identifiés. »

Des sceptiques dans la salle

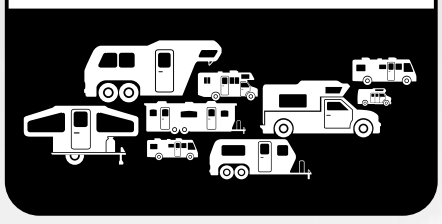
Il reste maintenant à expliquer comment la petite lune, qu'on considérait comme un univers de glace, produit sa chaleur. Les astres de petite taille comme Encélade sont habituellement géologiquement inactifs. Ils ont eu le temps de dissiper la chaleur accumulée lors de leur formation, contrairement aux astres plus gros qui mettent plus de temps à se refroidir.

« Nous sommes encore perplexes concernant les sources d'énergie, a admis hier Torrence Johnson, expert en satellites naturels de la NASA, par voie de communiqué. Mais Encélade a, de toute évidence, trouvé un moyen d'en produire. C'est maintenant à nous de percer le mystère. »

On en apprendra plus sur Encélade lorsque Cassini la survolera à nouveau en 2008. La mission est un projet commun de la NASA et de l'Agence spatiale européenne.

SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS 2006





Attrapez la piqûre du VR !

Montréal
Du 9 au 12 mars 2006
au Stade olympique de Montréal

PRIX D'ENTRÉE
(toutes taxes incluses)
Adultes : ..... 12,00 $
Étudiants et 65 ans et plus*: ..... 10,00 $
6 à 12 ans : ..... 4,00 $
0 à 5 ans : ..... GRATUIT
*avec carte

HEURES D'OUVERTURE
Jeudi 9 mars de 11 h à 21 h
Vendredi 10 mars de 10 h à 22 h
Samedi 11 mars de 9 h à 22 h
Dimanche 12 mars de 9 h à 17 h

EN BONI ! ★ Le Guide du VR au Québec 2e édition, remis gratuitement à chaque visiteur.
NOUVEAU ! ★ Découvrez de nouvelles destinations vacances en VR.

Pour information : www.salonvr.com

LA PRESSE cyberpresse.ca | ACVRQ

3384760A

la collecte
DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.

COLLECTE DE SANG SAMEDI DE 8H30 À 16H00.
Le Salon du VR invite GRACIEUSEMENT tous les donneurs à visiter ses exposants.
Info-collecte: (514) 832-0873 • 1 800 343-SANG • www hema-quebec qc ca
3384783



Cinq façons de dire « je t'aime ».

La joie. Inspirée par Birks.

Bagues de fiançailles à solitaire BIRKS BLUE® à signature saphir, en or jaune ou blanc 18 carats et platine. Bagues aux lignes contemporaines et étroite classique, à partir de 2 100 $ chacune. Bague à solitaire ovale ornée d'un pavé de diamants, à partir de 5 500 $. Bague classique, à partir de 1 700 $. Bague traditionnelle, à partir de 1 400 $.

BIRKS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1 800 682.2622.

3340647A
3383369

Un appui plus fort aux transports en commun

BRUNO BISSON

Les Québécois sont de plus en plus nombreux à croire que le financement des transports en commun doit constituer une priorité du gouvernement du Québec à l'occasion de son prochain budget provincial.

Selon un sondage Léger Marketing rendu public par l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), hier, 69 % des Québécois estiment que le gouvernement devrait augmenter ses investissements dans les transports en commun. Parmi les autres, 25 % des personnes interrogées croient que les investissements publics devraient être au moins maintenus à leur niveau actuel. Seulement 3 % des répondants disent que Québec devrait réduire ses investissements en ce domaine.

De plus, 64 % des 1001 personnes interrogées par Léger Marketing entre le 15 et le 19 février derniers considèrent que la hausse des investissements dans le transport en commun devrait se concrétiser dès le prochain budget du gouvernement Charest. Par contre, 31 % des répondants croient que Québec ne devrait pas augmenter les sommes allouées à ce poste budgétaire cette année.

Le sondage, commandé par cette association qui regroupe les neuf plus grandes sociétés de transport public du Québec (Montréal, Laval, Longueuil, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Trois-Rivières, Lévis et Saguenay), démontre aussi que cet appui public aux transports en commun est en hausse.

En février 2004, dans un sondage Omnibus, la même question avait été posée à un nombre équivalent de 1000 Québécois, qui se disaient favorables à une augmentation des investissements gouvernementaux à 51 %. Deux ans plus tard, près de 70 % des gens sont favorables à cette même option. Et, alors que 35 % des Québécois pensaient à l'époque que Québec devait maintenir ses programmes au niveau actuel, seulement 25 % des personnes interrogées estiment aujourd'hui que cela suffirait pour les transports en commun. Quant à la proportion des répondants qui favoriseraient une baisse des investissements dans ces réseaux, elle est tombée de 8 % à 3 %, depuis 2004.

Selon Léger Marketing, la proportion des répondants favorables à une hausse des investissements dans les transports en commun atteint 74 % dans la région métropolitaine, et 75 % chez les personnes qui ont une scolarité collégiale ou universitaire.

Enfin, le sondage réalisé pour l'ATUQ confirme que les Québécois favorisent des mesures gouvernementales majeures pour améliorer l'environnement ; 59 % des répondant se sont dits « totalement d'accord » et 32 % « plutôt d'accord » pour que le gouvernement du Québec « donne une place prioritaire à l'environnement et la lutte contre les gaz à effet de serre » dans son prochain budget. Les personnes âgées de 25 à 34 ans, celles qui ont des enfants de moins de 18 ans, les résidants de la région métropolitaine, les répondants possédant une scolarité collégiale ou universitaire et les travailleurs de bureau, de la vente et des services, se sont tous dits favorables à cette hypothèse dans une proportion de plus de 90 %.

Ce sondage Omnibus a été réalisé par Léger Marketing entre les 15 et 19 février 2006 auprès de 1001 personnes choisies de manière aléatoire par un logiciel échantillonneur. La marge d'erreur d'un tel sondage est de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Un officier de bateau arrêté pour pornographie infantile

Un marin a comparu hier après-midi après avoir été arrêté à bord d'un cargo à Sorel-Tracy pour possession d'images pornographiques infantiles. Selon le réseau TVA, Ahmed Selik, chef ingénieur âgé de 37 ans, a été accusé hier après-midi d'importation, de possession de matériel pornographique et d'y avoir accédé. Le bateau est arrivé mercredi en soirée au port de Sorel-Tracy et les autorités l'ont alors inspecté. Elles ont découvert dans un ordinateur portable qui appartenait à l'accusé des milliers de fichiers contenant des images de pornographie infantile. Ahmed Selik sera de retour lundi pour son enquête sur remise en liberté.

Presse Canadienne

OPÉRATION NIDS-DE-POULE

Des contremaîtres et des cols bleus du Plateau suspendus

SARA CHAMPAGNE

Après Ville-Marie, c'est au tour de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal d'adopter la ligne dure envers ses équipes affectées à la réparation des nids-de-poule. Trois contremaîtres et des cols bleus ont été suspendus à la suite d'une opération menée en février dernier.

L'un des contremaîtres, un non-syndiqué de 33 ans qui travaille pour l'arrondissement depuis un an, a été suspendu pour une durée de 20 jours. Deux autres contremaîtres sont suspendus pour respectivement cinq et quatre jours.

Dans le cas des cols bleus, l'arrondissement n'a pas voulu dévoiler le nombre et la nature des mesures disciplinaires imposées. Le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal doit encore en prendre connaissance.

Selon l'Association des contremaîtres municipaux, qui représente 175 contremaîtres syndiqués de Montréal, ces mesures disciplinaires ont été imposées « injustement, et en panique », à la suite d'un article paru dans le quotidien *The Gazette*.

Le journal a dévoilé, le 23 février, qu'une équipe de cols bleus avait brûlé un feu rouge, effectué un virage interdit, et déposé un collègue à son domicile — avec le véhicule de la Ville — avant de le reprendre, une heure et demie plus tard. Les cols bleus auraient aussi fait une halte au local de leur syndicat, avenue Papineau, dans un autre arrondissement.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

L'opération nids-de-poule connaît quelques ratés à Montréal.

« Ce sont des fautes graves, admet le président de l'Association des contremaîtres, Rosaire Perreault, mais nous pensons que les contremaîtres payent inutilement. On ne peut pas tout voir et tout savoir sur le travail des cols bleus. Il faudrait être à l'intérieur des camions de la voirie, et c'est impossible. »

Au total, quelque 300 contremaîtres travaillent pour la Ville de Montréal. De ce nombre, environ la moitié sont syndiqués. L'Association des contremaîtres, qui veut rassembler tous les cadres, a l'intention de représenter le contremaître suspendu devant la Commission des relations de travail. Aucun recours n'est permis dans le cas des suspensions de moins de 20 jours.

« Le contremaître qui a été suspendu pour 20 jours est atterré, affirme M. Perreault. Il y a quelques mois à peine, l'arrondissement le félicitait pour son travail. Comment a-t-il pu passer de héros à zéro ? C'est illogique. »

Le président de l'Association ajoute que les cas de suspension, même s'ils existent, sont très rares chez les contremaîtres.

Pour seul commentaire, le responsable des communications de l'arrondissement du Plateau, Pierre-Antoine Ferron, a dit que les contremaîtres pouvaient déposer un grief afin de contester les mesures disciplinaires. Il n'a pas voulu confirmer qu'il s'agissait de contremaîtres non syndiqués.

Titulaires de permis, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt et SAQ.com exclus. 18 ans et plus. Les cartes gagnantes seront offertes les 10, 11 et 12 mars 2006 avec tout achat de 100 $ et plus, jusqu'à épuisement des cartes. Règlement disponible en succursale. Aucun achat requis pour recevoir une carte gagnante mais certaines conditions s'appliquent. Achats non cumulatifs. Limite d'une carte par client, par jour. Non applicable à l'achat de chèques-cadeaux, de cartes-cadeaux et de bons-cadeaux des Connaisseurs.

La modération a bien meilleur goût. Educalcool 18+

POLITIQUE

SCÈNE FÉDÉRALE
Pour tout savoir des derniers développements dans la course à la direction du PLC
www.cyberpresse.ca/actualites

CAMPAGNE À LA DIRECTION DU PARTI LIBÉRAL

Belinda Stronach ne pourra puiser à volonté dans sa tirelire



PHOTO NATHAN DENETTE, CANADIAN PRESS
Lors de la campagne à la direction du Parti libéral, Mme Stronach devra limiter ses dépenses.

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – La richissime députée Belinda Stronach ne pourra puiser beaucoup d'argent dans sa gigantesque tirelire pour financer son éventuelle campagne à la direction du Parti libéral. Tout au plus, Mme Stronach pourra signer un chèque personnel de 10 400 $. C'est une somme nettement inférieure aux 3 millions qu'elle avait mis sur la table lorsqu'elle a brigué la direction du Parti conservateur, en 2004.

C'est que la course à la direction du Parti libéral qui se met tranquillement en branle se déroulera sous l'égide de la nouvelle loi électorale, qui impose de sévères limites au financement des partis politiques et des campagnes à la direction de ces partis. Cette loi limite à 5200 $ les contributions des individus à la campagne d'un candidat. Elle interdit les contributions des entreprises et des syndicats. Seule exception, les candidats peuvent faire une contribution supplémentaire de 5200 $ à leur propre campagne à même leurs propres fonds.

En outre, les contributions versées à un candidat à la direction dans les 18 mois suivant la course à la direction sont considérées comme des contributions de campagne.

Résultat : Mme Stronach ne pourra utiliser sa fortune personnelle pour se payer des organisateurs dans chacune des provinces, comme elle l'avait fait dans la course à la direction du Parti conservateur qu'elle avait perdue au premier tour aux mains de Stephen Harper. Elle devra les payer en utilisant les contributions qu'elle recevra d'individus seulement. « La nouvelle loi impose de sévères limites aux candidats. Cela place tout le monde sur un pied d'égalité », a confirmé à *La Presse* Valérie Haché, porte-parole d'Élections Canada.

Le Parti libéral ne sera pas la première formation politique à organiser une course à la direction sous l'égide de la nouvelle loi. Le Parti vert a été le premier à le faire l'an dernier, mais la course à la direction de ce parti est passée plutôt inaperçue. Il incombera donc au directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley, de superviser les dépenses des candidats. Ces derniers devront respecter ces conditions :

> fournir l'adresse où seront conservés les livres comptabilisant ses contributions et ses dépenses ;

> fournir les nom et adresse de l'agent financier et du vérificateur ainsi que leur consentement signé ;

> fournir une déclaration signée de l'agent principal du parti certifiant que le parti accepte sa candidature à la direction du parti ;

> préciser la somme et le nombre des contributions que l'aspirant candidat a reçues avant de présenter sa demande ;

> fournir les nom et adresse de chaque donateur qui a versé des contributions de plus de 200 $, la somme globale des contributions et le montant de chacune d'elles et la date à laquelle chacune a été reçue par le candidat à la direction.

La loi prévoit des peines sévères pour quiconque l'enfreint. Selon la gravité de l'infraction, les peines peuvent aller d'une amende pouvant varier de 1000 $ à 25 000 $ ou une peine maximale de cinq ans de prison ou les deux. Le tribunal peut en outre ajouter des peines supplémentaires telles que l'exécution de travaux communautaires et l'indemnisation de dommages. Toutefois, la loi n'établit pas de limite aux dépenses des candidats. Cette limite, elle est établie par le parti lui-même. Durant la dernière course au leadership, en 2003, les dépenses avait été limitées à 4 millions.

Le directeur général du Parti libéral du Canada, Steven MacKinnon, a indiqué que les dirigeants du parti entendent organiser une session d'information pour les candidats afin de s'assurer qu'ils soient au courant des dispositions de la nouvelle loi et qu'ils les respectent. « Nous prenons toutes sortes de mesures pour nous assurer que tout le monde se conforme à la loi. La loi, c'est la loi et c'est la loi qui s'appliquera », a -t-il affirmé.

Les membres de la direction du PLC détermineront la date et le lieu du prochain congrès le 19 mars.

MAINTENANT EN SOLDE

OBTENEZ JUSQU'À
50 %
DE RÉDUCTION
SUR CERTAINS APPAREILS

La meilleure sélection de sans-fil MP3 et musicaux.



LG 1500 — MAINTENANT 9,99 $ (19,99 $)
MOTOROLA E1 avec iTunesMD* — MAINTENANT 49,99 $ (99,99 $)
MOTOROLA V3 RAZR — MAINTENANT 99,99 $ (149,99 $)
LG 500* — MAINTENANT 149,99 $ (199,99 $)
SONY ERICSSON W600i* — MAINTENANT 149,99 $ (199,99 $)

EN PRIME*
Trousse MP3 d'une valeur maximale de 129 $

vraifandemusique.com

FIÈRE PARTENAIRE DE TEL-JEUNES
Certaines conditions s'appliquent. Demandez tous les détails en magasin.

ROGERS MC
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

LA SOURCE — ROGERS plus — ROGERS VIDEO — LA CABINE TÉLÉPHONIQUE — BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Le prix des appareils s'applique dans le cadre d'un abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. Les offres peuvent changer sans préavis. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. Certains produits et services peuvent ne pas être offerts dans toutes les régions. *Trousse MP3 offerte en prime à l'achat d'un sans-fil MP3 Motorola E1, LG 500 ou Sony Ericsson W600i dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Selon le type d'appareils illustrés ci-dessus, la trousse MP3 comprend un casque d'écoute, une carte de 512 Mo et un câble USB. L'offre se termine le 31 mars 2006. MDiTunes est une marque déposée de Apple Computer, Inc., enregistrée aux États-Unis ainsi que dans d'autres pays. MCMarques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. ©2006

3381918A

ROGERS SANS-FIL MC

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
4455, rue Saint-Denis (514) 845-8353
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 933-0338
Centre Eaton (514) 849-5646
Place Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Place Alexis-Nihon (514) 931-3877
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
Centre Rockland (514) 735-4086
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
Centre Montpellier (514) 747-1777
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BELŒIL
Mail Montenach (450) 467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau (450) 671-2303
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (boutique) (450) 687-5386
Carrefour Laval (kiosque) (450) 686-7566
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe (514) 642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 657-3666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
135, boul. Labelle (450) 419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant (450) 635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VICTORIAVILLE
1111, boul. Jutras Est (819) 357-5007

3381919

BASE DE TRENTON

Le parachutiste va mieux

ANDRÉ DUCHESNE

L'état de santé du caporal Denis Coulombe, ce parachutiste gravement blessé à la suite d'un saut effectué à la base ontarienne de Trenton mercredi matin, s'est un peu amélioré au cours des dernières heures. « Conditions sérieuses mais stables », a indiqué hier le lieutenant de vaisseau Pierrette LeDrew, porte-parole de la base. Mercredi, on qualifiait de critique l'état du caporal Coulombe, un **étudiant** militaire de 26 ans rattaché à la base de Valcartier.

Aucun autre détail n'a été fourni quant à la nature des blessures du soldat et aux circonstances dans lesquelles il s'est blessé. Il aurait vraisemblablement raté la cible au sol mais on ne dit ni pourquoi ni comment, l'accident faisant l'objet d'une enquête.

Chose certaine, a indiqué le lieutenant LeDrew, le jeune soldat n'en était pas à son premier saut. Avec d'autres militaires, il était inscrit à un cours de perfectionnement de saut en parachute rectangulaire s'étalant sur une période de trois semaines. Le cours est donné au centre d'entraînement de parachutisme militaire de Mountain View, à quelques kilomètres de la base de Trenton. Vers 9 h mercredi, le caporal Coulombe avait sauté d'une hauteur de quelque 3000 mètres depuis un avion Hercules CC-130. Ces avions sont utilisés tant pour le transport militaire que les activités de recherche et de sauvetage.

Résidants de la région de Gaspé, les parents du jeune homme étaient en route hier pour l'hôpital de Kingston où il a été transféré.

Il s'agit du troisième accident de parachutisme en moins d'un an à cette base. L'un d'eux a causé la mort d'un instructeur de saut. Pour le moment, les activités de saut ont été suspendues.

CONTRACTUELS

Guerre de chiffres à Radio-Canada

La direction de Radio-Canada est en désaccord avec les statistiques fournies par le Syndicat des communications de Radio-Canada Québec et Moncton (FNC/CSN) sur le pourcentage d'employés contractuels ou à temps partiel dans leur établissement, publiées hier dans *La Presse*. Selon la direction, ce n'est pas 34 % des femmes membres du Syndicat qui sont dans cette situation, mais plutôt 24 %. Chez les hommes, cette proportion ne serait pas près de trois fois moins grande comme l'avance le syndicat. L'écart serait seulement de 5 %, soutient la direction. Les deux parties ont une rencontre de négociations aujourd'hui sur une nouvelle convention collective. La Presse

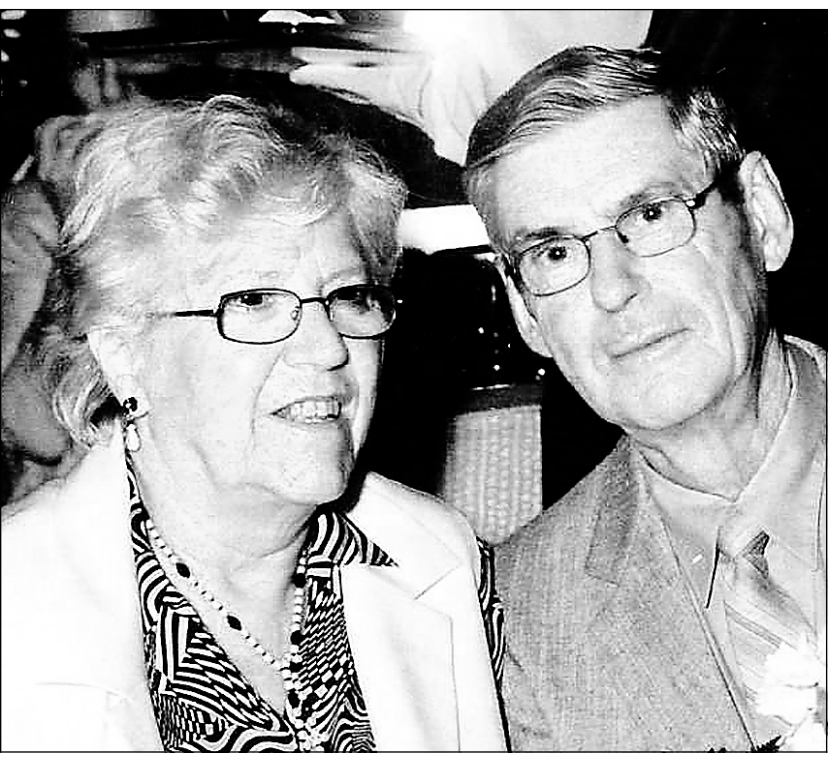


PHOTO FOURNIE PAR LA FAMILLE PÉPIN

Pierrette Guindon et Jean-Pierre Pépin

Un voyage tourne au drame pour un couple de retraités

MARCEL LAROCHE

Ce qui devait être un voyage de plaisir pour un couple de retraités de Rosemère a tourné au drame. Comme ils revenaient de vacances dans le sud des États-Unis, leur voiture a fait une embardée dans le terre-plein central d'une autoroute pour ensuite heurter un arbre de plein fouet.

Les deux occupants ont été tués sur le coup.

La tragédie routière qui a coûté la vie à Jean-Pierre Pépin, 73 ans, et à sa femme Pierrette Guindon, 72 ans, est survenue dimanche dernier sur l'autoroute 95 Nord, à Walterboro, dans la région de Myrtle Beach, en Caroline du Sud.

Jean-Pierre Pépin, ex-directeur de l'information de la Société Radio-Canada retraité depuis 1989, ainsi que sa conjointe, artiste, avaient passé un mois dans un condo de Sunny Island Beach, en banlieue nord de Miami. M. Pépin et sa compagne des 50 dernières années avaient l'habitude de voyager dans le sud des États-Unis en période hivernale.

Dimanche matin, après une croisière d'une semaine, ils ont pris la route à Cape Canaveral, en Floride, en direction du Québec, à bord de leur Pontiac Grand Prix 2003.

D'après les rapports de la police américaine, l'accident s'est produit vers 15h dimanche. Un seul véhicule, conduit à ce moment-là par Pierrette Guindon, a été accidenté. Encore secoué par la mort de ses parents, Louis-Philippe Pépin, 40 ans, le cadet de la famille, a expliqué hier à *La Presse* qu'il s'est entretenu par téléphone avec une automobiliste américaine qui a été témoin de l'embardée.

Selon la version de cette femme, qui suivait l'auto du couple, le véhicule a soudainement bifurqué vers la travée de gauche, avant d'effectuer une tentative de redressement vers la droite. Cette manoeuvre a cependant échoué et la conductrice a perdu la maîtrise de l'auto, qui s'est retrouvée dans le terre-plein central pour finalement terminer sa course contre un arbre. « La dame m'a dit que les secours étaient arrivés très rapidement, en moins de cinq minutes, mais qu'il était trop tard pour mes parents, décédés sous la violence de l'impact », a raconté le fils des victimes, qui étaient toutes deux d'excellents joueurs de golf et de bridge et qui étaient impliqués dans plusieurs clubs de la région de Montréal. Le couple avait deux autres fils, Pierre-Michel, 43 ans, et Jean-François, 46 ans, qui, comme tous les autres membres de la famille et amis, sont affligés par ce drame.

Si toutes les formalités se déroulent comme prévu, les dépouilles de Jean-Pierre Pépin, qui aurait eu 74 ans aujourd'hui, et sa femme, devraient être rapatriées au Québec d'ici samedi. Des funérailles sont prévues pour mardi prochain, à Rosemère.

Procès d'Alain Jean-Pierre pour proxénétisme

Comment gagner 2000$ par jour sans se fatiguer

NICOLAS BÉRUBÉ

Trouver une jeune femme naïve. La séduire. Lui offrir de payer son loyer. Lui donner un cellulaire. Attendre qu'elle s'ennuie. Lui proposer de travailler comme danseuse dans un bar. Lui dire que c'est facile, payant, que c'est pour son bien.

L'agent du métro Alain Jean-Pierre a suivi cette formule avec une jeune femme de 18 ans, qui est venue raconter son histoire en cour hier. La méthode s'est avérée payante : devenue danseuse nue dans un bar de Toronto en 2002, cette jeune fille gagnait plus de 2000 $ par soir, qu'elle remettait entièrement à Alain Jean-Pierre, son petit ami.

À l'époque, elle ne voyait rien de mal à lui donner cet argent. « Il m'avait dit que ce serait suspect si je déposais de gros montants dans mon compte de banque. Il gérait mon argent pour moi et disait qu'il le gardait pour plus tard. J'ai été naïve. Je le croyais sur parole », a-t-elle dit avec aplomb hier.

Aujourd'hui âgée de 22 ans, la jeune femme a raconté avec émotion ses deux années passées à fréquenter Alain Jean-Pierre, qui voyait plusieurs autres jeunes danseuses nues simultanément. « De 2001 à 2003, ma vie n'a été qu'un mensonge. J'ai beaucoup souffert. Même aujourd'hui, ça m'affecte encore. »

Sous le charme

La jeune femme a dit avoir rencontré Alain Jean-Pierre en mars 2001, au bar Carlos & Pepes, rue Peel à Montréal. Quelques semaines plus tard, ils se revoient. Elle tombe sous le charme.

Rapidement, il lui offre de lui payer un appartement. Le couple se voit quelques fois par semaine. Elle cherche alors un emploi payant, flexible, un poste où elle n'aurait pas de patron sur le dos.

« Quand j'ai dit ça à Alain, il s'est mis à sourire. Il m'a dit : *Je sais exactement ce qu'il te faut. Tu pourrais danser dans les bars.* »

Elle refuse catégoriquement. Peu à peu, il tente de la convaincre. Il lui achète des bottes sexy et de la lingerie fine. Un jour, il la conduit dans le stationnement d'un bar de danseuses près de Montréal et lui dit que c'est ce soir-là qu'elle commence.

« Je pleurais. Je ne voulais pas y aller. Je suis finalement entrée dans le bar, mais je n'ai pas été capable de danser. Je me suis enfuie sans rien faire. Quand il a su ça, Alain était furieux. »

Peu après, elle commence à danser au bar Saint-Pierre, à Saint-Jérôme. Elle remet la totalité de sa paie à Tino, un ami d'Alain Jean-Pierre, qui s'occupe d'elle et la conduit chaque jour au travail et qui l'héberge temporairement.

En dansant, elle retrouve grâce aux yeux d'Alain Jean-Pierre. « Il était superfier de voir que je dansais. Il m'a proposé d'aller travailler à Toronto, où les danses se paient 20 $ au lieu de 10 $. »

Le 17 avril 2002, le couple déménage dans la Ville reine. Jean-Pierre l'amène au bar Whisky à Gogo, un club de danses contacts. Dorénavant, elle touche 2000 $ par jour, qu'elle remet à Alain Jean-Pierre dans le but d'économiser pour réaliser son rêve : ouvrir un salon d'esthétique.

La police cogne à sa porte en février 2003 pour lui dire que Jean-Pierre est arrêté pour proxénétisme, un mot qu'elle n'a jamais entendu de sa vie. « J'étais sous le choc. J'avais le coeur en compote. Mais aujourd'hui, je m'aperçois que je me suis fait avoir sur toute la ligne par un manipulateur. »

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste nicolas.berube@lapresse.ca

Un « chargé de comptes » des Hells devra rester en prison

ANDRÉ CÉDILOT

Le vétéran Hells Angel Jean-Paul Ramsay n'a pas fini d'en découdre avec les autorités carcérales, qui viennent une nouvelle fois de lui fermer la porte de sortie du pénitencier.

Condamné à cinq ans de prison en 2001 pour des actes de gangstérisme reliés au trafic de drogue, au blanchiment d'argent et au prêt usuraire, Ramsay s'est vu refuser la liberté pour avoir poursuivi ses activités illicites à l'intérieur des murs.

Un rapport interne du Service correctionnel canadien (SCC) veut que le motard de 54 ans ait été à la tête d'un réseau de détenus qui vendait de la drogue à l'Institut Leclerc, en 2003. Cet établissement de Laval est considéré comme le « château fort » des Hells Angels et de la mafia italienne.

Outre de l'empêcher l'an passé d'obtenir une libération conditionnelle, cette inconduite — qu'il nie énergiquement depuis le début — lui a valu un séjour au « trou » et un transfert au pénitencier à sécurité maximale de Donnacona, près de Québec. Ramsay est de retour depuis peu dans un établissement à sécurité moyenne de la région de Montréal.

Le 2 mars dernier, estimant n'avoir noté « aucune évolution positive » dans son comportement à l'intérieur de la prison, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) a de nouveau choisi de le garder sous écrou. « Vous continuez d'affirmer votre affiliation aux Hells Angels, tout en maintenant des contacts avec des membres du crime organisé », lui reproche-t-on dans la décision écrite.

Ramsay, qui porte les couleurs des Hells Angels depuis près de 20 ans, en est à sa première peine dans une institution fédérale, même si son casier judiciaire remonte à 1974 (pour vol avec violence). Il a été arrêté la dernière fois avec une cinquantaine de ses acolytes, lors de la fameuse opération Printemps 2001.

Une analyse de la comptabilité des Hells Angels Nomads a démontré que Ramsay était le « chargé de comptes » de la section de Montréal. Il a fait des livraisons d'argent sale à la « banque » de la rue Beaubien. Une autre grande enquête, celle-là connue sous le nom de Zip-Lock, l'a plus tard relié à un conglomérat de criminels, dont nombre de Hells Angels, qui prêtait d'importantes sommes à des taux usuraires.

Ramsay, qui réside dans le voisinage du « bunker » des Hells à Sorel, devra purger toute sa peine. C'est dire qu'il pourra recouvrer la liberté autour du 16 octobre prochain.

Un « café gagnant » donne bien des soucis

AGENCE FRANCE-PRESSE

Un gobelet de café gagnant donnant droit à un véhicule 4x4 flambant neuf sème la zizanie entre deux familles québécoises qui se disputent ce gain offert par une firme de restauration rapide. L'affaire a commencé lorsque Marilou, 10 ans, a trouvé dans les poubelles de son école un gobelet abandonné de la firme de restauration Tim Hortons. La jeune Marilou, n'étant pas parvenue à déplier le carton rigide, a fait appel à une amie un peu plus âgée et les deux fillettes ont découvert qu'elles avaient en main un gobelet donnant droit à un 4x4 Toyota d'une valeur estimée à 28 000 $.

Selon le quotidien *The Gazette*, les écolières ont porté leur trouvaille à la direction de l'école qui a appelé les deux familles. Et c'est là que les choses ont commencé à se compliquer.

Le père de Marilou, arrivé le premier, a pris possession du gobelet. Mais la mère de l'autre fillette a fait valoir que celle-ci avait participé à la trouvaille et devait recevoir au moins la moitié du produit de la vente de la voiture.

Dans un premier temps, les familles semblaient avoir trouvé un accommodement et être prêtes à un partage mais, la nuit portant conseil, le père de Marilou a changé d'avis et annoncé que sa famille garderait l'intégralité du prix.

Un troisième larron a fait irruption dans l'affaire, selon la chaîne de télévision CTV : un employé de l'école affirmant être celui qui a acheté la tasse de café. Tim Hortons fait les vérifications avant de procéder.

FEDERAL AUCTION SERVICE - DIMANCHE SEULEMENT
ENCAN PUBLIC
PLUS DE 60 LOTS DE BIJOUX ACQUIS À LA SUITE
D'UNE SAISIE JUDICAIRE
VENTE AUX ENCHÈRES POUR LE COMPTE ET AU PROFIT DU CRÉANCIER
(DOSSIER NO. 04-CV-263840CM2)
AUTRES CONSIGNATEURS
PLUS DE 60 LOTS DE MAGNIFIQUES BIJOUX NEUFS SERONT VENDUS UN À UN



Rolls-Royce Phantom argent 2 tons 2004, impeccable
En vente sans mise à prix. L'adjudicataire accède ensuite aux enchères nationales. Offre final sujette à approbation.

PLUSIERS DIAMANTS 1-10 CARATS, RUBIS, ÉMERAUDES, SAPHIRS, PERLES, BOUCLE D'OREILLES, BRACELETS, COLLIERS, PLUSIEURS MONTRES ROLEX, CARTIER, PATEK PHILIPPE, PIAGET. TOUTES COMME NEUVES ET AVEC GARANTIE.

HÔTEL INTERCONTINENTAL, 360 RUE SAINT-ANTOINE OUEST, MONTRÉAL
LE DIMANCHE 12 MARS 2006 - INSPECTION ET INSCRIPTION
À COMPTER DE 13 H. ENCAN À 14 H PRÉCISES
Carte d'identité valide avec photo exigée à l'entrée. Ventre sujette à réserves, ajouts ou retraits. Frais de manutention de 15% plus TPS et TVQ. Paiement: comptant, carte de crédit, carte de débit ou chèque certifié. Renseignements: (905) 458-9509. Federal Auction Service n'est pas une agence gouvernementale. © 2006 FAS
3388156A

Authentik A Meubles
PRIX FOUS!
1299$
Payez dans 1 an !
Sofa et causeuse en cuir
• 100% cuir «Bycast»
• Cuir épais, fini brillant
• Brun chocolat
• Coutures doubles
Quantités limitées



1 JOUR SEULEMENT
Dimanche 12 mars de 11 h à 17 h
3388241
Québec
850, boul. Pierre-Bertrand Sud
1 866 829-1333
Laval
1750, boul. Le Corbusier
1 877 341-0777

Ce soir 19 h 30
Il va y avoir du sport
L'État doit-il se retirer du jeu ?
Avec Daniel Gill, Franco Nuovo, Pierre Thibeault et René Villemure.
Pour ou contre la garde partagée pour les enfants de moins de six ans ?
Avec Josée Blanchette, Richard Cloutier, Yvon Gauthier et Lise Ravary.
Invitée : Liza Frulla



telequebec.tv Télé-Québec
3370476A

ACTUALITÉS

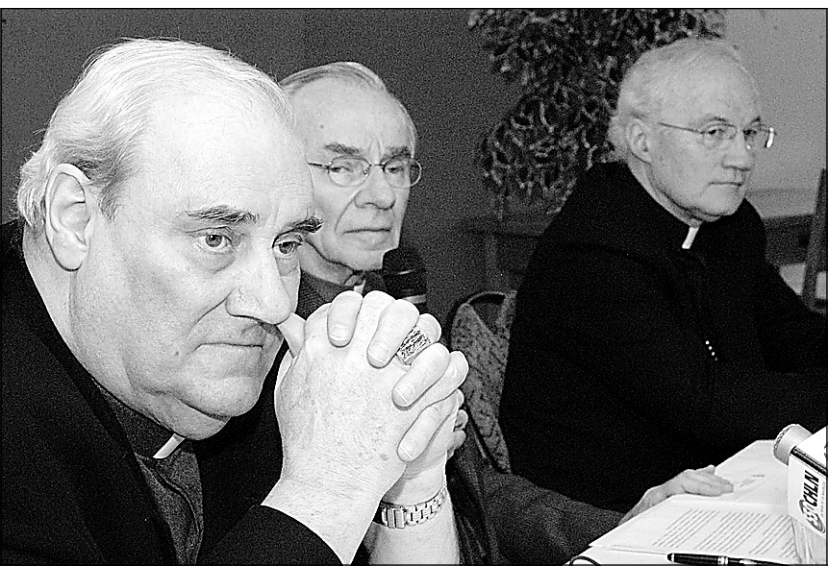


PHOTO KRYSTINE BUISSON, LE NOUVELLISTE ©

Le cardinal Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal, Mgr Gilles Cazabon, président de l'Assemblée des évêques du Québec, et Mgr Marc Ouellet, archevêque de Québec, en point de presse, hier, à la maison de la Madone dans le secteur Cap-de-la-Madeleine.

Le cardinal Turcotte ne changera pas d'avis sur l'homosexualité

LOUISE PLANTE
LE NOUVELLISTE

TROIS-RIVIÈRES – L'archevêque de Montréal, Mgr Jean-Claude Turcotte, s'est dit disposé à entamer une discussion avec les prêtres membres du Forum André Naud qui ont signé récemment une lettre ouverte dénonçant la position de l'Église sur l'homosexualité.

Dès son retour d'un récent voyage à l'étranger, il a demandé à ses collaborateurs de rencontrer ces prêtres dans les prochaines semaines « pour entrer en dialogue avec eux ».

Sortant enfin de son mutisme, l'Assemblée des évêques catholiques du Québec tenait une conférence de presse, hier, à Trois-Rivières, à l'issue d'une rencontre où il était question du prochain voyage des évêques québécois à Rome, en mai, dans le but de discuter avec le pape Benoît XVI des principaux aspects de la vie de l'Église du Québec. Or, dans ces « principaux aspects », on retrouve bien sûr la question homosexuelle.

Conscients qu'ils seraient pressés de questions au sujet de la lettre des prêtres, les archevêques de Montréal et de Québec, Mgr Turcotte et Mgr Marc Ouellet de même que l'évêque de Saint-Jérôme, Mgr Gilles Cazabon, président de l'Assemblée des évêques du Québec, avaient préparé un communiqué intitulé *Compassion et interpellation*, des termes qu'ils ont repris souvent dans leur point de presse.

Les trois hommes d'Église n'ont pas caché qu'ils n'avaient pas apprécié être interpellés via les médias. Mgr Turcotte, surtout, a dénoncé cette dynamique de confrontation qui risque de durcir les positions et a invité les prêtres à davantage profiter des lieux de dialogue qui existent au sein de l'organisation de l'Église. En conséquence, il n'y aura pas de rencontre en bloc entre ces prêtres et l'Assemblée des évêques, Mgr Cazabon ayant laissé entendre qu'il revient d'abord aux évêques de ces prêtres de les rencontrer et de commencer les échanges.

Cela dit, Mgr Turcotte, a aussi déclaré qu'il ne fallait pas accorder tant d'attention à cet événement (la lettre). « Ce n'est pas comme si nous étions au bord d'un schisme », s'est-il exclamé.

L'archevêque de Montréal a insisté sur un fait : l'Église catholique n'est pas homophobe, comme on tente de le faire croire. Au contraire, a-t-il poursuivi, elle a toujours accueilli les homosexuels « parce que chaque personne est une histoire sacrée ». Mais jamais elle n'approuvera pour autant certains modes de vie, qu'ils soient homosexuels ou hétérosexuels, et elle refusera toujours les candidats à la prêtrise, homosexuels ou non, qui ne peuvent composer avec la chasteté.

Il a ajouté que si l'Église accueillait tous les gens, elle n'était pas obligée de bénir tous les comportements pour autant, avec les conséquences que cela peut avoir.

la Baie

HBC

Vendredi 10 mars

10 % de rabais additionnel*

en réglant avec votre carte de crédit Hbc

Sur les prix de solde et de liquidation.
10 % de rabais* sur les prix ordinaires.

Précisions ci-dessous.

SOLDE PRINTANIER

DU VENDREDI 10 AU DIMANCHE 12 MARS

25 % À 40 % de rabais sélection mode griffée pour elle

45 % de rabais soutiens-gorge et slips WARNERS et WONDERBRA en boîte

30 % de rabais
• choix de tenues d'extérieur pour elle
• tenues d'extérieur tout-aller pour lui
Exception : Rainforest.
• tenues de sport NIKE, REEBOK et ADIDAS pour lui

30 % de rabais soutiens-gorge mode, dessous de jour, slips, tenues de nuit et peignoirs TRIUMPH, WARNER'S, ELITA, LA LINGERIE et autres pour elle

25 % de rabais
• bijoux en or et en argent fin pour enfant
• bijoux ALFRED SUNG en argent fin
• choix de montres SWISS MILITARY et ROOTS

25 % de rabais toute la literie LIZ CLAIBORNE, JONATHAN ADLER et CHARTER CLUB

10 % de rabais petits électros de soins personnels

40 % de rabais tous les verres à pied en stock suivi

50 % de rabais batteries de cuisine et stock suivi assorti BEAUMARK, MARKET SQUARE, KITCHENAID, CUISINART et CIRCULON

50 % de rabais PLUS 15 % DE RABAIS ADDITIONNEL duos-sommeil POSTUREPEDIC de SEALY
Obtenez un rabais additionnel de 15 % sur nos prix de solde.

25 % À 50 % de rabais tous les oreillers, couettes et couvre-matelas SEALY et GLUCKSTEINHOME

ESTÉE LAUDER TEMPS DE PRIME CHOISISSEZ VOS NUANCES

ENCORE 2 JOURS! Vous adorerez les couleurs et les soins frais et fabuleux de la nouvelle saison... Recevez cette prime de 9 pièces à l'achat de 29,50 $ ou plus de produits Estée Lauder.
Une prime par personne. Tant qu'il y en aura. Le montant d'achat minimal ne comprend pas les taxes ni les autres frais. En vigueur jusqu'au 12 mars 2006 (là où la loi le permet).

SEULEMENT À LA BAIE

50 % de rabais additionnel ceci à prix de liquidation :
• hauts, jupes et pantalons TOGO MC pour elle
• tenues mode, d'extérieur et de nuit, chaussettes et sous-vêtements pour enfant
Sur nos derniers prix étiquetés.

40 % de rabais additionnel chaussures à prix de liquidation pour toute la famille
Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais additionnel ceci à prix de liquidation :
• tenues de nuit, peignoirs, dessous, accessoires, sacs à main, collants et chaussettes pour elle
• tenues de nuit pour lui
• tenues mode, jeans et d'extérieur, griffes comprises, pour elle et lui
• linge de lit, couettes, oreillers, literie et couvre-matelas
• montres et bijoux
Sur nos derniers prix étiquetés.

LIQUIDATION DE GROS ÉLECTROS
jusqu'à 40 % de rabais
gros électros en liquidation, sans suite et de fin de série
Sur nos prix ordinaires.
Le choix varie selon le magasin.
Tant qu'il y en aura.

* Exceptions à l'offre de 10 % de rabais : produits cosmétiques et parfumés, montres Gucci, appareils électroniques, musique, films, jeux vidéo, ordinateurs, logiciels, gros électros, meubles, duos-sommeil, articles « Nouvellement réduit » et ceux de la boutique Bleu jean et des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Salviati, Home Studio, Liz Claiborne Home, Vera Wang, GlucksteinHome, ceux des rayons concédés et de la collection olympique et mode maison Mantles. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « Offre spéciale de la direction » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de L'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et aucuns bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

3387409A

LOTO QUÉBEC — Résultats
TVA, le réseau des tirages

LA GRANDE VIE



1 Lexus hybride 2006 (ou 75 000 $)

Tirage du 2006-03-09 : 566B166 (non décomposable)

2006-03-01	556A058	2006-03-04	593B786	2006-03-07	357A645
2006-03-02	390B709	2006-03-05	157B679	2006-03-08	550B528
2006-03-03	309B523	2006-03-06	607B806		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 *Lexus RX 400h* hybride chaque jour du 1er au 30 mars 2006

LOTO QUÉBEC — Résultats
TVA, le réseau des tirages

LOTTO 649 — Tirage du 2006-03-08

11 15 18 33 42 49 — Complémentaire : 21

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	3 772 282,00 $
5/6+	1	269 448,70 $
5/6	103	2 161,00 $
4/6	5 584	75,50 $
3/6	107 394	10,00 $
2/6+	82 639	5,00 $
Ventes totales :		13 134 466 $
Prochain gros lot (appr.) :		8 000 000 $

Québec 49 — Tirage du 2006-03-08

05 22 38 41 43 47 — Complémentaire : 46

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	0	50 000,00 $
5/6	18	500,00 $
4/6	764	50,00 $
3/6	13 537	5,00 $
Ventes totales :		443 455,00 $

Joker — Tirage du 2006-03-09 — Lettre gagnante **R** — 08 19 35 40 43

La Quotidienne — Tirage du 2006-03-09 : 3 693 — 4 0683

Extra — Tirage du 2006-03-08 : NUMÉRO 364340

Extra — Tirage du 2006-03-09 : NUMÉRO 646712

Banco — Tirage du 2006-03-09 : 07 13 16 18 19 20 22 24 30 32 34 39 44 45 46 49 54 59 62 67

Astro — Tirage du 2006-03-09

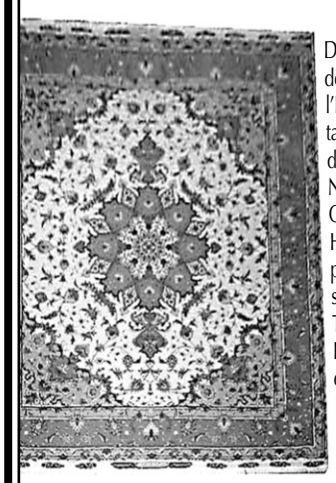
Jour	Mois	Année	Signe
08	MARS	46	SAGITTAIRE

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

PRONOSTIK LOTO-QUÉBEC — **PARIEZ SUR LE HOCKEY ! GROS LOT MINIMUM : 15 000 $.**

Grande liquidation

PRIX RÉDUITS EN RAISON DE LA FIN DE L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE L'IRAN



Depuis que le commerce direct de tapis entre les États-Unis et l'Iran est rétabli, un important lot de tapis qui aurait été normalement destiné aux collectionneurs de New York et Los Angeles via le Canada ont été confiés à la firme Heriz pour une liquidation publique. Il y en a de toutes les sortes : pure soie de Qum, Nain, Tabriz, Kashan, Meshad, Jaipur, Bidjar, Sarough, Chubi, Zigler et des pièces d'origine tribale. Formats : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et des tapis d'allée de 22 pi de long.

100 % tissés à la main

Prix : de 100 $ à 1 800 $ chacun

Vendredi 10 mars 2006 de 10 h à 19 h
Samedi 11 mars 2006 de 10 h à 19 h
Dimanche 12 mars 2006 de 10 h à 19 h

3387741

HÔTEL RUBY FOO'S
7655, boul. Décarie
Montréal QC (514) 731-7701

MasterCard VISA AMERICAN EXPRESS chèque et comptant acceptés

reportage publicitaire

Ne manquez pas notre cahier spécial

LE CHUM SUR LA PLACE PUBLIQUE

3e édition des Journées de sensibilisation au cancer de la prostate

LE DIMANCHE 12 MARS DANS LA PRESSE

3387565A

DÉCÈS DANS DES CENTRES DE SKI

La coroner recommande le port du casque

GUY BENJAMIN
LE SOLEIL

L'Association des stations de ski ne veut pas d'une loi obligeant le port du casque protecteur. L'organisme qui regroupe plus de 70 stations de ski croit qu'une campagne de promotion musclée suffira à convaincre les skieurs, surtout les jeunes qui fréquentent les parcs à neige.

L'association, par la voix de son président directeur général, réagissait ainsi à la recommandation de la coroner Andrée Kronström. Dans un rapport rendu public hier, la coroner recommande d'obliger le casque pour tous les 12 ans et moins dans les pistes de ski et pour tous ceux qui fréquentent les parcs à neige, peu importe l'âge.

Le PDG Claude Péloquin dit que l'industrie du ski est d'accord avec les recommandations de la coroner visant à augmenter la sécurité dans les stations. Mais l'association qu'il dirige met « un bémol sur l'aspect obligation de porter le casque ».

« Rien ne justifie d'attendre plus longtemps pour rendre le port du casque protecteur obligatoire », a dit la coroner au moment de livrer le contenu de son rapport sur la mort de deux skieurs survenu en 2003. Me Kronström fait cette recommandation même si elle reconnaît que les vies de Pierre-Étienne Guay et Yannick Couture n'auraient pu être sauvées même s'ils avaient porté un casque.

Sauf que pendant la tenue de ces deux enquêtes, les témoignages des nombreux spécialistes ont convaincu la coroner de la nécessité d'agir immédiatement en faveur du port du casque protecteur. Une chute d'un mètre suffit à causer des dommages au cerveau, a précisé Me Kronström.

Pendant les deux enquêtes, elle a aussi appris que le casque protecteur pourrait réduire de 29 à 56 % les blessures à la tête. Pour la coroner, obliger au lieu d'inciter au port du casque est la meilleure façon de changer rapidement les habitudes.

La coroner suggère que les stations de ski gèrent l'obligation de porter le casque. Elle propose que le ministère de l'Éducation, du Sport et du Loisir, de qui relèvent les stations de ski, intervienne avec un règlement si jamais le taux du port du casque n'est pas suffisant.

« Le port du casque est rendu cool », a lancé le PDG de l'Association des stations de ski. Selon Claude Péloquin, entre 70 et 80 % des jeunes qui fréquent les parcs à neige portent déjà un casque. Il reconnaît qu'il reste encore du chemin à faire. Une bonne campagne de promotion devrait suffire, croit M. Péloquin.

Chez les moins de 12 ans, le casque est très populaire selon le PDG. Il cite des chiffres provenant d'une importante station qui a donné des cours à 4000 apprentis skieurs. Chez les 5 à 8 ans, 97 % portaient le casque, alors que le taux de port du casque était de 92 % chez les 9-12 ans.

Parcs à neige

Dans son rapport, la coroner traite aussi de la conception des parcs à neige, des constructions « faites à l'oeil » avant 2005, puisque aucune norme n'en régissait l'aménagement. Depuis ce temps, un guide de conception et de bonnes pratiques des parcs à neige a été préparé par l'Association des centres de ski.

Me Kronström recommande de le bonifier et de s'assurer que tous les parcs à neige soient construits en conformité avec les normes fixées dans ce guide.

Le 15 février 2003, Yannick Couture a trouvé la mort en effectuant un saut dans le parc à neige de la station Montjoye, dans les Cantons-de-l'Est. En voulant faire un saut de type « big air », il a dépassé la zone de réception. Au lieu d'atterrir sur une surface courbée qui lui aurait permis de glisser et d'amortir le choc, il a touché la neige sur une surface presque plate.

Pierre-Étienne Guay, 17 ans, a percuté un arbre le 22 mars 2003 à la station Mont-Bélu à La Baie. Le manque d'expérience du skieur, et non sa témérité, est la cause de l'accident.

LES SUPER RENDEZ-VOUS RONA
Carte-cadeau
10 au 12 mars

Obtenez une carte-cadeau RONA de 10 $†

avec chaque tranche de 100 $* d'achat!

Plus vous achetez, plus vous serez gâté!



*Avant taxes.
† Cette promotion est valide du 10 au 12 mars 2006 seulement. Applicable sur la marchandise en magasin achetée en une seule transaction chez les détaillants RONA participants. Certaines restrictions s'appliquent. Seuls les achats « payez et emportez » sont admissibles. Paiements comptants et par carte de crédit ou de débit seulement. Cette offre est non applicable à l'achat de cartes-cadeaux et ne peut être combinée à une promotion de financement sans frais, ni intérêt. Offre non valable pour les comptes maison. Détails en magasin et sur rona.ca.



RONA
Vous voulez. Vous pouvez.
rona.ca

md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et RONA inc.

3388656A

ACTUEL
SI LA TENDANCE SE MAINTIENT....
Tous les jours dans LA PRESSE

La relâche scolaire
se fait au
CÉRAMIC CAFÉ STUDIO



Montréal (514) 848-1119 Laval (450) 669-9399
Greenfield Park (450) 443-8582 Québec (418) 527-1370
Ste-Agathe (819) 326-0723 Terrebonne mai 2006
www.ceramiccafestudio.com
3384183
3389011

SALON DES VÉHICULES RÉCRÉATIFS 2006
Attrapez la piqûre du VR!
Montréal Du 9 au 12 mars 2006 Au Stade olympique de Montréal
Pour information : www.salonvr.com
LA PRESSE cyberpresse.ca
ACVRQ
3387524A

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

La montagne sacrée



nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Si le gouvernement Charest voulait nous convaincre que la vente de 85 hectares du parc du Mont-Orford était une bonne idée, il a lamentablement échoué. Comme sa collègue Carole Théberge dans le dossier des garderies, le nouveau ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchard, a « garroché » un projet improvisé qu'il n'a même pas réussi à expliquer clairement.

Résultat : il s'est mis à dos la majorité des citoyens de la région d'Orford, les environnementalistes, ainsi qu'une très large partie de l'opinion publique. Mauvais départ !

Serait-il possible de reculer nos montres et de reprendre ce délicat dossier étape par étape ?

Depuis 30 ans, comme une patate chaude, le projet de développement du Mont-Orford refait surface. Pourquoi ne pas prendre le temps de le régler correctement une fois pour toutes ?

En commençant tout d'abord par nous expliquer pourquoi le centre de ski n'est pas rentable. Jusqu'ici, personne n'a réussi à nous le démontrer.

Ensuite, le ministre Claude Béchard pourrait nous expliquer pourquoi le gouvernement du Québec est obligé de se départir de 85 hectares pour permettre le développement immobilier qui assurerait la santé économique du centre de ski. Certains des terrains qui composent le parc du mont Orford ont été cédés par des municipalités ainsi que par quelques familles québécoises au début du siècle. Le parc est un bien public. Pour ces raisons, le gouvernement ne peut s'en départir de façon si cavalière. Il a des comptes à rendre à la population. Il y a des endroits au Québec où le développement immobilier se fait à l'intérieur d'un parc national. On pense par exemple au parc Forillon — relevant du fédéral — qui se trouve à l'intérieur de la municipalité de Gaspé. Cela permet un contrôle plus strict des règles qui encadrent le développement immobilier et qui imposent le respect du paysage et de l'intégrité écologique du parc.

Le développement immobilier ne doit pas être obligatoirement sauvage. Toutes les montagnes du Québec ne sont pas condamnées à devenir des clones de Mont-Tremblant. Avec de la bonne volonté, le parc du Mont-Orford pourrait devenir un modèle de développement intelligent.

Pour y arriver, le ministre de l'Environnement devrait retourner lire le rapport du BAPE déposé en mars 2005. Dans ce rapport, on concluait que « sous divers aspects, l'échange de terrains et la construction d'unités d'hébergement qui y est associée porteraient atteinte à l'intégrité écologique du parc national du mont Orford ». On recommandait surtout que le ministère forme un comité régional d'harmonisation qui rassemblerait tous les intervenants afin de définir un projet qui ferait l'unanimité.

Après tout, où est l'urgence ? Le gouvernement du Québec ne déclarera pas faillite s'il n'empoche pas les 16 millions de dollars de la vente des terrains d'Orford, une somme qu'il s'est de toute façon engagé à réinvestir.

Le ministre Béchard a déclaré cette semaine qu'en voulant sortir le centre de ski et le centre de golf d'un parc national, il souhaitait « corriger une erreur historique ». Il doit toutefois s'assurer de ne pas en commettre une autre.

La foi sociale

Nous publions aujourd'hui le deuxième de trois éditoriaux sur le siècle et la religion.



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

Depuis qu'il existe, l'homme est un animal social. Tôt dans son histoire, il a édifié des structures communautaires complexes, devenues depuis longtemps indispensables à sa survie et à sa reproduction : depuis lors, l'homme seul est un homme mort. Si, comme on l'a vu, la foi religieuse semble un mécanisme de défense individuelle, elle est davantage encore une nécessité pour la survie et la pérennité de la société.

Ainsi, par ses dogmes et ses rituels, la religion offre...

> Une codification du comportement socialement sécuritaire. Par exemple, les règles alimentaires de nature religieuse, du jeûne à l'interdiction du porc en passant par le vendredi « maigre », avaient un but pratique — en ces cas : hygiénique.

> Une incitation à la reproduction. La répression maniaque de la sexualité ludique (et, par extension, celle des autres plaisirs, vus comme contre-productifs) est une composante essentielle de toutes les religions.

> Une protection du pouvoir. En particulier celui des mâles, phénomène incarné dans sa version extrême par les talibans afghans, mais qui existe toujours dans les autres confessions, y compris catholique.

> Un système d'émulation visant le progrès social et politique. Dans une société, le citoyen le plus croyant, éventuellement prêt à sacrifier sa vie, est consacré saint, ou sage, ou martyre —nul besoin d'exemple...

> Un signe d'appartenance, identifiant qui est « avec nous », mais aussi qui est « contre nous ». Ainsi, la circoncision a notamment été vue à l'origine comme une marque indélébile d'adhésion à une identité collective.

> Un outil de valorisation. Le peuple vénérant le « vrai » dieu est « élu », supérieur. D'où l'affichage parfois ostentatoire de ce statut, notamment par le vêtement, ce qui est souvent amèrement décodé par les « non-élus », implicitement désignés comme inférieurs.

La prospérité, la justice sociale, la liberté individuelle et un contrat social clair peuvent contrer l'irruption de la déraison religieuse.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le rôle social de la religion n'est pas moins grand aujourd'hui qu'hier.

Il se manifeste avec vigueur dans quelques sociétés riches et puissantes : les Américains réinventent un « évangélisme » allouant de l'aide pratique, livrant un cadre moral et administrant une forme de thérapie sociale. Ce rôle se manifeste avec plus de vigueur encore dans les sociétés pauvres et faibles : les Palestiniens votent pour le Hamas, surtout vu comme un « mouvement-providence » dispensant éducation, soins de santé, secours direct, encadrement communautaire.

Cela dit, on observera que les sociétés qui s'en tirent le mieux, c'est-à-dire pacifiques, laïques, à l'aise avec la foi vécue en privé, possèdent des caractéristiques communes. Ainsi, la prospérité, la distribution relativement équitable de la richesse, l'espace de liberté donné à l'individu ainsi qu'un contrat social clair constituent les remparts les plus efficaces contre l'irruption de la déraison religieuse. Ces sociétés sont peu nombreuses. Et, nous le verrons, elles sont vulnérables.

De sorte que la résistance à la pression de l'irrationnel est, plus que jamais, un devoir moral, un droit citoyen et une entreprise humanitaire.

DEMAIN : La foi moderne



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Quel joli racket !

J'ai entendu la réponse que la ministre Gagnon-Tremblay a donné aux opposants de la privatisation du mont Orford et je n'en reviens pas. Elle suggère que « les environnementalistes ou les autres l'achètent la montagne. Tout le monde peut l'acheter ». Étant un des « autres » dont elle parle, j'aimerais lui rappeler que justement, les parcs nationaux, ils appartiennent déjà à la population québécoise. Ce que demande Mme Gagnon-Tremblay, m'a tout l'air d'une rançon. Et une rançon sur laquelle les promoteurs se garderont une commission. Quel joli racket !

Yann Grenier
Gatineau

Rien que des 2X4

L'idée de privatiser le mont Orford était déjà assez aberrante sans que Monique Gagnon-Tremblay ait besoin d'en remettre. Et pourtant. Elle nous parle de 1500 emplois qui seront créés. Pour 1500 concierges de condos ? Pour 1500 cloueurs de 2x4 qui érigeront encore une fois d'affreux 6 1/2 avec bain tourbillon ? Comme si Magog avait besoin de revitaliser son secteur touristique. Quelle farce ! La ministre nous dit d'acheter la montagne si on veut la sauver. Moi, je lui achète un aller simple pour l'Antarctique, question de lui rafraîchir les idées.

Claude Dostie
Sherbrooke

Ces maudits condos !

Clémence DesRochers, parlant du mont Orford, a bien raison de maudire cette *nouvelle religion politique* qui se présente avec toute la grâce sanctifiante pour un milieu. Comme des sangsues, les condos aiment souvent sucer avec passion les meilleures parties de nos flancs de montagnes, de nos rivières et lacs. Ils ont souvent dans leurs entrailles de ce chloroforme incolore susceptible d'endormir bon nombre de nos pasteurs politiques. *« La piastre mon frère... la piastre mon pote ! »* À Saint-Jean-sur-Richelieu, la population vient pour le moment de refouler l'éclosion d'une cinquantaine de ces *m...* qui souhaitaient faire leur lit sur le bord de la rivière Richelieu. Pour combien de temps ? Ils sont tenaces ces *maudits condos.*

Nil Auclair
Saint-Jean-sur-Richelieu

Où cela s'arrêtera-t-il ?

Je suggère que l'on renomme le port de Montréal, le port du turban... Cette dernière incursion dans nos moeurs et règlements établis n'inspire guère pour l'avenir. Dans votre article traitant de cette décision laxiste des autorités du port, on déclare que, pour éviter la responsabilité d'un accident, on accorde désormais un passe-droit à ces dévots. Où cela s'arrêtera-t-il ? Y a-t-il des sikhs dans le domaine de la construction ? À combien d'autres accommodations allons-nous encore plier ? Pour poursuivre ce que souligne le journaliste Mario Roy, comme dans les dossiers du kirpan, des aménagements reliés aux lieux de prières, de la sectorisation du domaine public à des fins religieuses et, éventuellement, des suites d'un accident de travail, la société en assume la dépense à grands frais (juridiques, administratifs, médicaux, etc.). Il y a lieu d'insister auprès des autorités fédérales, tant nos élus que les sommités du Droit, pour apporter un rectificatif en une vision laïque de la Charte des droits qui tiendra aussi compte de l'oppression des droits et libertés des fidèles modérés et des athées. L'immigrant ou demandeur de la citoyenneté canadienne devrait être assujetti en premier lieu à notre législation comme nous le sommes, point à la ligne. À quand les vaches sacrées à l'heure de pointe sur René-Lévesque ?

Jean Giroux
Saint-Basile-le-Grand

Médiocrité facile

J'approuve Stephen Harper de refuser d'être à quatre pattes devant les journalistes et d'alimenter cette bête insatiable qu'est l'information continue, cette bête qu'il faut nourrir 24h/24, peu importe qu'on lui donne de la nourriture avariée trouvée même dans les poubelles pour nous être régurgitée par les journalistes comme des hoquets de gens trop gavés. Sans doute qu'ils doivent s'ennuyer de Gomery qui leur fournissait de la matière sans aucun effort de leur part et sur une très longue période. On n'a qu'à se rappeler la triste couverture et même les dérapages de la dernière campagne électorale où tout débat de fond a été évacué, pour constater que beaucoup de journalistes carburent à la médiocrité facile et sont bien loin de l'information éthique que l'on est en droit d'attendre d'eux... et d'elles. Heureusement qu'il existe encore des journalistes qui ont leur métier à coeur, mais leur nombre devient de plus en plus restreint et je leur rends hommage. Eux aussi se reconnaissent.

Fleurette Riverin
Chicoutimi

CYBERPRESSE

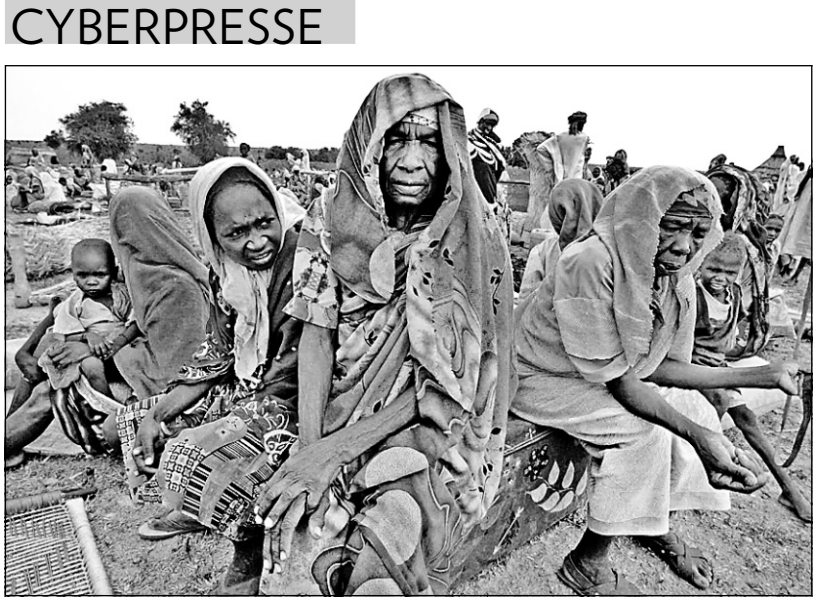


PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE©

Des mois cruciaux

Quelque deux millions de personnes sont toujours dans des camps au Darfour. Si la mission de maintien de la paix de l'Union africaine au Soudan n'est pas renforcée, la situation dans cette région pourrait empirer tragiquement au cours des prochains mois. Accroître l'appui financier du Canada à la mission de maintien de la paix et lui accorder un mandat renforcé signalerait clairement aux millions de déplacés que nous nous préoccupons vraiment de leur sécurité immédiate.

Telle est l'opinion de Pierre Véronneau, directeur général Oxfam-Québec, que vous pouvez lire et commenter aujourd'hui sur Cyberpresse.ca/opinions

M. Véronneau conclut : « Un tel geste du Canada indiquerait également aux factions belligérantes que l'on ne tolérera pas ces violences continuelles. Mais laisser la mission de maintien de la paix dans son état actuel — sous-financée, mal équipée et en manque cruel de personnel — reviendrait à dire à ces millions de civils que leurs souffrances vont empirer. »

FORUM

La poutre dans l'oeil



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

On a eu, il y a quelques jours, un autre exemple de l'immaturité avec laquelle le Québec aborde ses grands débats de société à l'occasion du sommet organisé par les premiers ministres provinciaux sur l'éducation postsecondaire.

Ce sommet a pris la forme d'un pèlerinage à Ottawa, il y a deux semaines, où les premiers ministres provinciaux et leurs partenaires du monde de l'éducation se sont facilement entendus pour réclamer des milliards et des milliards d'Ottawa.

L'enjeu est majeur, parce qu'une économie qui repose sur le savoir a besoin d'une main d'oeuvre qualifiée et doit encourager la recherche et l'innovation. À ce chapitre, nous sommes très en retard et il faudra un virage pour que les gouvernements, ceux des provinces, mais aussi le gouvernement central, investissent beaucoup plus en éducation supérieure.

Ce qui est immature, c'est de croire que le retard actuel s'explique essentiellement par le sous-financement fédéral et que la solution passera donc par l'injection de fonds fédéraux. Bref, nous n'avons pas à faire des choix ou de sacrifices puisque la cause de nos problèmes est ailleurs et que la solution de nos problèmes est aussi ailleurs. Il suffit de crier fort.

Bien sûr, le Québec n'était pas seul dans ce pèlerinage. Les autres provinces participaient à l'exercice. Mais le Québec se distingue de deux façons. D'une part, ce n'est qu'au Québec que la tendance à accuser Ottawa de tous les maux a été érigée en religion. D'autre part, c'est ici que le sous-financement universitaire atteint des proportions les plus alarmantes.

Les ressources des universités québécoises sont beaucoup plus faibles au Québec qu'ailleurs au Canada. Et ces retards ne sont pas la faute d'Ottawa. Ils ont des causes purement québécoises.

////////////////////////////

Il y a deux façons de calculer ce manque à gagner. D'abord, en comparant le niveau de subvention actuel des universités à celui d'il y a dix ans, en tenant compte de l'inflation. L'écart cumulatif s'élève alors à 2,0 milliards de dollars. Ou encore en comparant avec les autres provinces canadiennes. Le sous-financement annuel moyen des universités québécoises, de 1995 jusqu'à 2003, s'établit alors à 322 millions par année, pour un total cumulatif de 2,9 milliards.

La comparaison avec les autres provinces se justifie parce que le monde universitaire est depuis longtemps dans un univers globalisé, où les universités québécoises sont en compétition avec les autres au Canada et aux États-Unis, pour les professeurs, pour les chercheurs, pour les fonds de recherche, pour les étudiants de haut-niveau.

Ce retard important s'explique par les coupures en éducation lors de la lutte au déficit, par la faiblesse des fonds de dotation des universités québécoises et aussi par le gel des droits de scolarité. Les autres gouvernements provinciaux ont augmenté sensiblement les droits de scolarité pour compenser le financement public moins généreux. Au Québec, on a gelé les frais, sans pour autant augmenter la contribution gouvernementale. Si les frais de scolarité rejoignaient le niveau canadien, les universités québécoises disposeraient de 447 millions de dollars de plus.

Ne serait-ce que pour nous remettre à niveau avec le reste du Canada, il faudrait injecter, à chaque année, un tiers de milliard de plus dans le réseau universitaire. Mais pour cela, il faudra reconnaître l'importance de l'éducation supérieure.

L'Ontario s'est engagé dans une telle démarche de réflexion, que le gouvernement McGuinty a confié à l'ex-premier ministre néo-démocrate Bob Rae. Celui-ci suggère un investissement rapide de 1,3 milliard dans les universités ontariennes, et 2,2 milliards pour rattraper le niveau de financement des universités publiques américaines.

Le Québec n'est actuellement pas capable d'amorcer ce débat majeur. Sa classe politique est prisonnière du tabou du gel des droits de scolarité. Elle est aussi prisonnière d'un folklore où le talent et la détermination se mesurent à l'énergie avec laquelle nos politiciens affrontent le gouvernement fédéral.

Ce n'est certainement pas l'opposition qui pourra changer les choses. Le PQ, cette semaine, reprochait, sur un refrain connu, à Jean Charest son manque de fermeté lors du sommet sur l'éducation post-secondaire. Et son chef, André Boisclair, a peut-être fait de l'éducation sa grande priorité, mais il promet de s'en occuper après la souveraineté, lorsqu'il aura mis la main sur les milliards qui, à Ottawa, poussent aux arbres. Son pari sur l'éducation ne repose pas sur des choix, mais sur une fiction.

Avant de demander des fonds à Ottawa, il serait sage que le Québec fasse d'abord ses devoirs. Et pour cela, il faudra un débat au Québec pour faire une priorité de l'éducation post-secondaire. La maturité, ce sera d'oser faire des choix pour combler nos retards : dégeler les frais de scolarité et accepter de moins dépenser ailleurs pour consacrer plus de ressources collectives à l'éducation supérieure.

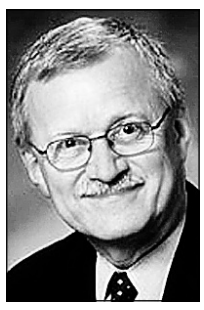
COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

Dérives écologiques

Pour le mont Orford, le gouvernement a présenté un projet équilibré de développement durable

PIERRE REID



Ancien recteur de l'Université de Sherbrooke et ex-ministre de l'Éducation, l'auteur est député d'Orford.

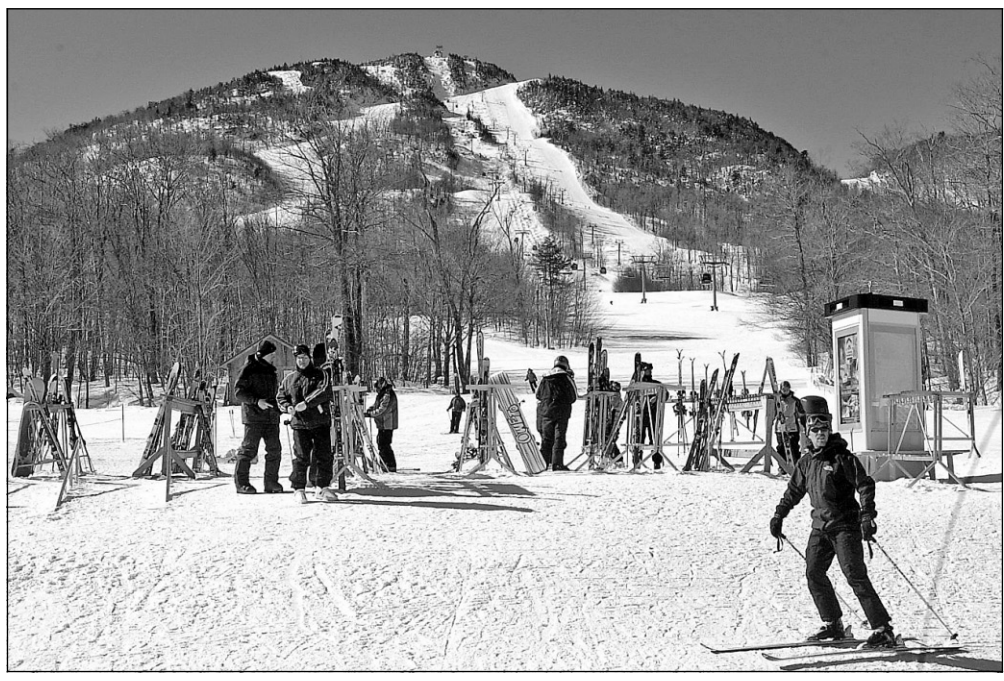


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE©

La station de ski Mont-Orford.

« Le développement doit être durable pour ne pas compromettre les conditions de vie des générations futures. Mais, pour que le développement soit durable, encore faut-il qu'il y ait développement. » Ainsi commence le cinquième chapitre du livre de la collection Que sais-je ? (2004) sur le développement durable. C'est que depuis quelques années, la dérive sémantique du développement durable vers la seule protection de l'environnement, parfois au détriment de populations humaines vulnérables, ne fait que s'accentuer. C'est comme si l'environnement devenait plus important que l'être humain. En réaction, les critiques commencent à se faire entendre, malgré l'omniprésence des puissantes organisations écologistes qui sont en partie responsables de cette situation.

Le Québec n'échappe pas à cette dérive, et le sort des populations humaines vulnérables, visées par la notion même de développement durable, est généralement absent du discours des écologistes les plus bruyants. La polémique autour du projet de développement durable du mont Orford en est un bel exemple. Magog n'est pas seulement le paradis des vacanciers, des riches industriels et des retraités à l'aise. Magog est d'abord une ville industrielle traditionnelle habitée en majorité par des petits salariés et des retraités vivant sur de faibles rentes. Plusieurs travailleurs ayant peu de scolarité ont perdu leur emploi depuis deux ans : les nouveaux emplois industriels annoncés récemment exigent un secondaire V et sont inaccessibles à la plupart d'entre eux. Et comme dans la plupart des vieux milieux ouvriers, le manque d'intérêt pour l'école conduit à un décrochage scolaire élevé qui laisse prévoir un problème durable d'emploi.

Or c'est précisément là que le projet du Mont-Orford prend tout son sens de développement durable. D'abord parce que le développement durable doit avant tout générer un mieux-être pour la population, ensuite parce qu'il doit s'assurer que ce mieux-être soit distribué de façon équitable, en ciblant particulièrement les plus pauvres et les plus vulnérables, et enfin parce qu'il doit s'assurer que ce mieux-être soit permanent et disponible pour les générations futures, et donc, que le développement n'épuise pas les richesses naturelles et l'environnement.

Le projet du Mont-Orford, tel que préparé par Tom Mulcair et annoncé par Claude Béchard, répond à ces critères. Il garantit la pérennité de la montagne comme moteur touristique d'une des plus magnifiques régions du Québec. Il rassure les petits et moyens investisseurs touristiques capables d'offrir de l'emploi durable aux laissé-pour-compte du développement industriel de Magog. Et il préserve la durée des attraits touristiques naturels en rendant sa santé à une montagne qui est malade sur le plan environnemental. (...)

On a entendu au sujet du projet du mont Orford beaucoup de scénarios apocalyptiques non vérifiés, d'accusations non fondées, et, il faut bien le dire, de positions souvent idéologiques et radicales.

Mais il y a plus. La superficie du parc se voit doublée par l'acquisition de terrains ayant une valeur écologique bien supérieure aux espaces de ski et de golf retirés du parc et dix fois plus vastes. Cette décision gouvernementale sans précédent pour la région a malheureusement été minimisée, voire dénaturée par certains opposants au projet. Une telle réaction ne fait rien pour aider le grand public à se faire une idée exacte de la valeur du projet du Mont-Orford en terme de développement durable, et même, en terme de conservation de la diversité biologique.

Au fond des choses

Et c'est un peu le drame de ces décisions difficiles et complexes. En effet, la vitesse à laquelle évoluent les medias laisse peu de temps pour aller au fond des choses. Il faut donc se fier aux différents intervenants disponibles, qui sont souvent aussi les plus bruyants. Dans le cas du développement durable, ici comme dans le reste du monde, les intervenants les plus organisés sont les groupes écologistes, qui oui, ont fait beaucoup de bien (travail des enfants, produits équitables, etc.), mais qui ne sont pas à l'abri de débordements idéologiques ou émotifs.

Il me semble que c'est ce qui s'est passé cette semaine. Beaucoup de scénarios apocalyptiques non vérifiés, d'accusations non fondées, de dangers nettement exagérés, et, il faut bien le dire, des positions souvent idéologiques et radicales. De telles réactions à fleur de peau sont peut-être admissibles à court terme de la part de ceux qui ont dépensé temps et énergie pour défendre des idées qu'ils ne retrouvent pas dans le projet annoncé. Mais le projet est néanmoins solide, bonifié par trois ans de débat. C'est un projet équilibré qui mérite plus qu'une réaction à fleur de peau. (...)

Ne tirez pas sur le messager

Le premier ministre Harper devrait collaborer à l'enquête préliminaire du commissaire à l'éthique

DENIS SAINT-MARTIN



Ancien conseiller au cabinet de l'ex-premier ministre Paul Martin, l'auteur est professeur au département de science politique de l'Université de Montréal.

La décision du commissaire à l'éthique, Bernard Shapiro, d'ouvrir une enquête préliminaire visant à établir si la défection de David Emerson au Parti conservateur constituait une violation du code d'éthique des députés, a soulevé la colère au cabinet du premier ministre (CPM). Sandra Buckler, la directrice des communications au CPM, a déclaré que le premier ministre Harper refuserait toute collaboration à cause du caractère politiquement motivé de l'enquête et parce que M. Shapiro représente, selon elle, une « nomination libérale ». Pour sa part, Stephen Harper a réagi en disant être à la recherche active d'un remplaçant pour le poste de M. Shapiro, même si celui-ci n'a pas encore complété la moitié de son mandat de cinq ans.

Cette controverse braque — encore une fois — le projecteur sur les nombreuses difficultés reliées à la mise en place d'un « chien de garde » indépendant de l'éthique fondé sur le modèle du vérificateur général. Contrairement à l'organisme dirigé par Mme Sheila Fraser, le commissaire à l'éthique ne parviendra jamais à s'élever complètement au-dessus de la mêlée partisane. La régulation de l'éthique parlementaire n'est pas comparable à la vérification comptable. C'est un secteur d'activité qui se situe dans les zones grises, qui comporte une large part de subjectivité et qui ne dispose pas de méthode de travail reconnue. Le travail du commissaire à l'éthique sera toujours plus ou moins politique, et ceci n'a rien à voir avec la personne de M. Shapiro. Les politiciens seront toujours tentés d'utiliser les règles d'éthique comme des armes de combat partisan.

Ce n'est pas en dénigrant le commissaire à l'éthique que les politiciens redoreront l'image du Parlement.

M. Harper ne devrait pas chercher à miner la crédibilité de M. Shapiro. Ceci ne correspond pas à l'esprit de ses promesses visant à renforcer l'imputabilité dans les institutions fédérales. Il ne faut pas oublier que le commissaire à l'éthique est une institution « flambant neuve » qui n'existe que depuis mai 2004. En ce sens, M. Shapiro est en train « d'inventer » le bureau du commissaire à l'éthique. Le commissaire à l'éthique n'a pas encore testé la portée véritable des pouvoirs qui lui ont été conférés. C'est une organisation qui, à cause de son « jeune âge », n'a pas encore accumulé suffisamment de précédents qui pourraient donner au commissaire un fondement pour justifier ses décisions et le guider dans la réalisation de son mandat. Voilà le véritable problème. Et voilà pourquoi M. Harper devrait plutôt collaborer à l'enquête préliminaire du commissaire car sa réalisation pourrait permettre de mieux baliser, à l'avenir, les paramètres éthiques s'appliquant aux cas de défection politique.

Il n'y a pas de « science » de l'éthique en politique. Il n'y a pas de « one best way ». Le développement d'une institution est un processus qui prend du temps. Mais ce n'est pas en dénigrant le commissaire à l'éthique que les politiciens redoreront l'image du Parlement. Ce n'est pas le messager qu'il faut blâmer. Le problème est que la régulation de l'éthique au Parlement fédéral constitue une sorte de *terra incognita* que personne n'a encore réussi à maîtriser. M. Harper doit revoir sa décision et collaborer à l'enquête préliminaire afin de travailler au développement d'une institution en laquelle il dit croire.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

SUÈDE
Policiers en turban

La police suédoise a annoncé hier un assouplissement de ses restrictions vestimentaires, permettant à ses officiers de porter turban, hidjab et kippa dans l'exercice de leurs fonctions. Cette nouvelle politique vise à attirer davantage de minorités ethniques au sein du corps policier. « En refusant aux policiers de porter un turban ou un foulard on empêche d'importants groupes ethniques en Suède d'entrer dans la police », a dit Katri Linna, la porte-parole gouvernementale en matière de discrimination. Ces attributs religieux ne seront pas fournis par la police.

d'après Associated Press

HAÏTI
Deuxième tour

Le deuxième tour des élections parlementaires en Haïti, initialement prévu le 19 mars, devrait se tenir le 23 avril après un report provoqué par des problèmes techniques, selon le président du Conseil électoral provisoire (CEP), Max Mathurin. Le report du deuxième tour est dû à des problèmes techniques d'organisation et au retard qui avait marqué l'annonce des résultats du premier tour du scrutin présidentiel et parlementaire organisé le 7 février. René Préval avait été déclaré vainqueur de la présidence le 15 février. Un seul député a été élu au premier tour. Au total, 98 postes à la Chambre et 30 sièges au Sénat restent à pourvoir.

d'après Agence France-Presse

ALLEMAGNE
La fin du monde?



PHOTO TOBIAS SCHWARZ, REUTERS©

Le président polonais Lech Kaczynski a été longuement chahuté hier à Berlin, alors qu'il s'apprêtait à tenir un discours sur l'Europe, par des militants homosexuels qui l'ont accusé de mener une politique « homophobe ». Le président a dû retarder de près d'une demi-heure son discours après que plusieurs dizaines de militants gais, encerclés par des policiers, eurent fait irruption dans la salle de l'Université Humboldt, scandant : « Solidarité sans exclusion ! » « Il n'y a aucune raison d'encourager l'homosexualité, car sinon l'humanité est menacée de mort lente », a rétorqué le président, en assurant qu'il n'allait pas persécuter les gais pour autant.

d'après AFP

ÉTATS-UNIS
Préjugés en hausse

Le sentiment antimusulman progresse chez les Américains qui sont désormais près de la moitié à avoir une mauvaise opinion de l'islam et considèrent cette religion comme une incitation à la violence, selon un sondage publié hier par le quotidien *Washington Post*. Environ 46 % des Américains ont une opinion négative de l'islam, soit sept points de plus depuis le 11 septembre 2001. Quelque 33 % estiment que l'islam encourage la violence et leur nombre a plus que doublé depuis janvier 2002. James Zogby, expert interrogé par le *Washington Post,* indique ne pas être supris par les résultats de ce sondage. Les hommes politiques et les médias ont « diabolisé » le monde arabe depuis 2001, dit-il.

d'après AFP

NATIONS UNIES
Fonds d'urgence

Le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan a lancé hier un fonds de secours d'urgence de 500 millions de dollars américains pour donner aux agences humanitaires les moyens d'intervenir immédiatement en cas de catastrophe. La création de ce « Fonds central de réaction d'urgence » a été décidée en décembre 2005. Il remplacera un fonds d'urgence renouvelable qui existait depuis 1991 et qui était limité à 50 millions de dollars, sous forme de facilités d'emprunt. À ce jour, 23 pays membres de l'ONU ont promis au nouveau fonds des contributions pour un montant global de 200 millions de dollars.

d'après AFP

L'armée américaine compte vider Abou Ghraib

Un nouveau centre de détention est projeté à côté de l'aéroport

D'APRÈS AP ET AFP

BAGDAD – Les prisonniers détenus par l'armée américaine à la prison d'Abou Ghraib seront bientôt transférés dans un autre établissement, a annoncé hier un porte-parole militaire. Mais les risques de mauvais traitements ne disparaissent pas pour autant.

Un nouveau centre de détention sera construit près du centre de Camp Cropper, voisin de l'aéroport de Bagdad, où sont déjà détenus l'ex-dictateur irakien Saddam Hussein et ses coaccusés. Les 4500 détenus d'Abou Ghraib y seront conduits lorsque les nouvelles installations seront achevées, a indiqué hier le lieutenant-colonel Barry Johnson, porte-parole militaire américain à Bagdad.

Mais la prison elle-même, célèbre pour les images de sévices humiliants infligés à des détenus, ne fermera pas ses portes, et sera remise aux autorités irakiennes. Or, selon un rapport récent d'Amnistie internationale, celles-ci sont loin de traiter leurs détenus avec des gants.

Il y a trois mois à peine, le général John D. Gardner avait assuré qu'aucun centre de détention ou prisonnier ne serait transféré aux autorités irakiennes, tant et aussi longtemps que subsisteraient des rumeurs de mauvais traitements infligés aux détenus.

Située dans la capitale, la prison d'Abou Ghraib a longtemps symbolisé la répression du régime de Saddam Hussein. Le symbole a changé de camp depuis la publication, en avril 2004, de photos qui montraient des militaires américain s'amusant à humilier des prisonniers.

Plus récemment, des leaders sunnites ont dénoncé les sévices commis dans de nombreux centres de détention sous la responsabilité du gouvernement irakien — dirigé par les chiites.

Dans un rapport publié lundi, Amnistie internationale confirme ces accusations. Selon cette organisation, les autorités irakiennes violent systématiquement les droits des détenus en dépit des protections garanties par la loi irakienne et le droit international.

La prison elle-même, célèbre pour les images de sévices humiliants infligés à des détenus, ne fermera pas ses portes, et sera remise aux autorités irakiennes.

Ainsi, un imam arrêté l'an dernier par le ministère de l'Intérieur irakien a été battu et soumis à des chocs électriques, tandis que ses tortionnaires le maintenaient suspendu par les bras, dans une position douloureuse.

Selon Amnistie internationale, la force multinationale menée par les États-Unis a fermé les yeux sur ces sévices et continué à transférer des prisonniers aux autorités irakiennes.

LES PRISONS EN CHIFFRES

En décembre, 14 000 prisonniers étaient détenus dans des prisons américaines en Irak, dont 8000 à Camp Buca, dans le sud du pays, 7500 à Abou Ghraib, dans l'ouest de la capitale, et 140 à Camp Cropper, près de l'aéroport de Bagdad.

Pendaison

Pour la deuxième fois depuis le renversement du régime de Saddam Hussein, des prisonniers détenus par le gouvernement irakien ont été exécutés par pendaison. Des 13 détenus pendus, un seul a été identifié : il s'agit de Shukair Farid, ancien policier de la ville de Mossoul, qui aurait admis avoir collaboré avec des combattants syriens pour s'attaquer à des policiers et des civils irakiens.

« Les autorités compétentes ont exécuté aujourd'hui 13 terroristes », précise un communiqué officiel. Un porte-parole de la Justice irakienne a indiqué que les 13 condamnés ont été jugés dans des procès séparés, tenus en 2005 et au début de 2006.

En septembre, l'Irak a condamné à la peine de mort trois hommes jugés coupables du meurtre de trois policiers. La peine capitale avait été suspendue pendant l'occupation américaine, qui a officiellement pris fin en juin 2004.

Avec *The Guardian* et *New York Times*



PHOTO OLIVIER UBERTALLI, COLLABORATION SPÉCIALE ©

On a érigé un bien triste mémorial sur les lieux de la tragédie du Cromagnon, bar de Buenos Aires rasé par les flammes en décembre 2004. Des dizaines de chaussures de sport trouvées parmi les ruines sont ainsi suspendues pour que les passants n'oublient pas.

Le maire de Buenos Aires destitué plus d'un an après l'incendie d'un bar

Dur test pour l'État de droit

OLIVIER UBERTALLI
COLLABORATION SPÉCIALE

BUENOS AIRES – Des dizaines de paires de baskets abandonnées. Il existe de ces images qui marquent un peuple. Celle-là n'est pas près de quitter les cauchemars des Argentins. Elle symbolise l'agonie des 194 jeunes fans de rock qui, durant la nuit du 30 décembre 2004, ont péri asphyxiés ou piétinés dans l'incendie de la discothèque Cromagnon, au centre de Buenos Aires.

Accusé de négligence dans l'exercice de ses fonctions à la suite de la tragédie qui avait commotionné le monde encore sous le choc du tsunami, le maire de la capitale argentine, Anibal Ibarra, a été destitué mardi dernier. À l'annonce du verdict, les familles des victimes ont laissé exploser leur joie. Un père qui a perdu son fils s'est écrié : « C'est un premier pas qui nous redonne confiance en la justice. »

Proche du président Nestor Kirchner, Anibal Ibarra s'accroche jusqu'au bout à son fauteuil : il fera appel de sa destitution devant la Cour suprême.

L'absence de contrôle des services de sécurité, mais aussi la corruption, fléau qui gangrène encore l'Argentine, ont marqué cette affaire. Même ce policier fédéral au teint mat, Juan, affecté à la surveillance des lieux du drame, évoque de « mauvais collègues corrompus ». Une employée de Cromagnon, payée au noir, a affirmé qu'on donnait 100 pesos en liquide (37 $) aux policiers pour chaque groupe de 500 personnes qui entrait dans la discothèque.

« La responsabilité politique en Argentine connaîtra un avant et un après la destitution d'Ibarra, estime Javier Miglino, un avocat de 38 ans qui a survécu en arrivant en retard au concert. Nous avons eu les inondations mortelles en province, l'explosion criminelle d'un dépôt de munitions ou encore les attentats antijuifs dans les années 90. Mais jamais aucun haut responsable politique n'avait été reconnu coupable. »

« La responsabilité politique en Argentine connaîtra un avant et un après la destitution d'Ibarra. »

À Buenos Aires, la chaude nuit *porteña* a elle aussi connu un avant et un après. Quatorze mois après le drame, des dizaines de bars et lieux de concert restent fermés dans la capitale, car ils ne respectaient pas les normes de sécurité... Le soir de Cromagnon, un feu de Bengale tiré par un spectateur avait embrasé la toile de tissu noir de la salle où s'entassaient 4000 spectateurs, au lieu des 1300 autorisés.

Devant le mausolée dressé en mémoire des victimes à l'emplacement de la discothèque, Marisa et Richard s'enlacent et se recueillent. Une kyrielle de photos, de baskets pendues à un fil, des chapelets en plastique et des messages d'hommage comme celui-ci : « Poursuivons leurs rêves. » Petite brune discrète derrière ses lunettes de soleil, Marisa souffle : « Les gens ne le savent pas, mais il y a mon t-shirt de ce jour-là, de moi, une survivante ! »

La nuit du concert, le couple a sauté du premier étage pour échapper aux fumées. Marisa a subi une double fracture à la cheville et mis un an avant de revenir sur les lieux. Elle est là aujourd'hui « parce que c'est la journée de la femme et (son) anniversaire ». Richard, un Italien qui a étudié les sciences politiques en Belgique, grince encore des dents. « En Europe, oui, peut-être que le maire aurait démissionné de lui-même. Mais en Argentine, les politiques ne renoncent pas. »

Fervent défenseur de l'État de droit, Javier Miglino multiplie les projets de loi. Aujourd'hui, il veut créer un « rockodrome » où joueraient gratuitement les musiciens qui se retrouvent sans salle et transformer Cromagnon en un musée de la mémoire qui emploierait des survivants. Histoire de donner une boussole à des jeunes qui l'ont perdue.

DP World renonce à ses ports américains



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

La société émiratie DP World a hissé le drapeau blanc hier, renonçant à ses intérêts dans six des plus grands ports américains. Ainsi prend fin un feuilleton remarquable où le président George W. Bush perd la face sur son terrain de prédilection, celui de la sécurité nationale.

L'exploitant portuaire a annoncé sa décision inattendue par la voix du sénateur républicain John Warner, qui a lu en séance plénière un communiqué transmis par le directeur général de Dubai Ports World, Edward Bilkey.

« En raison des fortes relations entre les Émirats arabes unis et les États-Unis et afin de les préserver, DP World a décidé de transférer entièrement les opérations aux États-Unis de P&O Ports North-America à une entité américaine. »

Et le communiqué ajoute : « Dans l'intérêt des Émirats arabes unis et des États-Unis, cette démarche était celle qu'il fallait engager. »

DP World appartient au gouvernement local de Dubaï, membre de la fédération des Émirats arabes unis. En vertu d'une transaction approuvée par la Maison-Blanche, la compagnie devait assurer la gestion des ports de New York, Newark, Philadelphie, Baltimore, Miami et La Nouvelle-Orléans.

Or, l'approbation de l'administration Bush n'a rien donné. Mercredi, les élus républicains de la Chambre des représentants ont promis de voter une loi bloquant le projet de rachat des ports américains par DP World. Ils ont ainsi défié le président au nom de la sécurité nationale.

Hier après-midi, prenant bonne note de cette fronde sans précédent, DP World a battu en retraite. Il s'agit d'un revirement spectaculaire. En début de journée, la Maison-Blanche, par la voix de son porte-parole, avait affirmé que le président restait prêt à opposer son veto si le Congrès légiférait pour torpiller la transaction.

La décision de DP World a suivi de quelques heures la tenue d'une rencontre entre le président et les chefs des majorités républicaines au Sénat et à la Chambre des représentants. Ceux-ci ont fait comprendre à l'occupant de la Maison-Blanche qu'ils avaient les votes pour renverser un veto présidentiel.

Avant de devenir une rébellion républicaine, l'affaire des ports a été une cause démocrate, défendue notamment par Hillary Clinton. Ainsi, au début de la controverse, la sénatrice de New York a proposé l'adoption d'une loi interdisant à toute société contrôlée par un État étranger de racheter des activités portuaires aux États-Unis.

Comme d'autres élus de son parti, Hillary Clinton a vu dans cette affaire un bon filon politique à exploiter en prévision des élections de mi-mandat, en novembre. Les ports américains accueillent 95 % des produits importés aux États-Unis. Les spécialistes du terrorisme s'inquiètent depuis longtemps du fait que seulement 5 % des conteneurs sont inspectés.

Les défenseurs du président, secondés par certains experts, ont accusé les critiques de DP World de tous les noms : démagogues, paranoïaques, xénophobes. De toute évidence, ils n'ont pas réussi à convaincre le grand public. Selon les sondages récents, une large majorité des Américains s'opposent à la cession de ports américains à une compagnie arabe.

Les sondages ont aussi montré que la polémique autour des ports avait contribué à réduire la confiance dans l'aptitude du président Bush à assurer la sécurité du pays.

L'administration Bush considère les Émirats arabes unis comme un allié fiable dans la lutte contre le terrorisme. Ses critiques ont cependant rappelé que la feuille de route de ce petit pays n'a rien d'exemplaire à ce chapitre. Ils ont notamment rappelé que la plus grande partie de l'argent ayant financé les attaques du 11 septembre 2001 venait des Émirats.

Le président Bush n'a cependant pas tout perdu hier. Après une longue bataille avec le Congrès, il a en effet signé le texte reconduisant le Patriot Act, loi antiterroriste adoptée dans la foulée des attentats du 11 septembre.

« Le Patriot Act a accompli exactement ce pour quoi il a été conçu, a dit le président. Il nous a aidés à détecter des cellules terroristes, à déjouer des complots terroristes et à sauver la vie d'Américains. »

Selon ses critiques, le Patriot Act compromet les libertés individuelles.

Afghanistan L'armée canadienne riposte aux attaques des derniers jours

Grande opération dans le sud de l'Afghanistan

MITCH POTTER
TORONTO STAR

KANDAHAR, Afghanistan – Les militaires canadiens se sont avancés profondément en territoire insurgé, dans le sud de l'Afghanistan, dans le cadre d'une démonstration de force visant à consolider l'autorité du régime afghan dans les régions rurales insoumises.

La mission, à laquelle ont participé des centaines de soldats de deux compagnies du Princess Patricia Light Infantry, représente la plus importante mobilisation canadienne depuis l'arrivée de 2200 soldats à Kandahar le mois dernier.

Portant le nom de code Operation Peacemaker (ou Sola Kowal en langue pachtoune), la mission se poursuivra jusqu'à la fin du mois de mars. Des troupes seront envoyées par voies terrestre et aérienne dans des coins isolés de la province de Kandahar, selon l'armée.

L'opération devrait utiliser, à plus grande échelle, la même stratégie que les petites missions canadiennes des dernières semaines. Des soldats prêts pour le combat circuleront à pied et en blindés, appuyés par des hélicoptères et de l'artillerie, tandis que des représentants civils se déploieront dans les villages.

Ces actes de violence ont forcé l'opinion publique à porter attention à la mission des soldats, a affirmé hier le général Rick Hillier, chef d'état-major de la Défense.

« La semaine dernière, ils ont vraiment pris conscience de la mission en cours et de ce que vous accomplissez ici », a affirmé M. Hillier à Kandahar, lors d'une rencontre informelle avec des soldats appartenant à l'Équipe de reconstruction provinciale. « J'en avais déjà parlé auparavant mais les mots ne suffisent pas toujours. »

Avec la Presse Canadienne



PHOTO REUTERS ©

Des villageois et des policiers afghans inspectent les vestiges d'une maison qui a été bombardée par l'aviation américaine à Chaparhar dans le district de Nangarhar dans l'est du pays. L'armée américaine a indiqué qu'un chef taliban, Haji Azam Khan, et une femme auraient trouvé la mort au cours de l'opération.

SAUCONY



GRID TRIGON 3
"GUIDE ET SUSPENSION"

SUSPENSION FAITE SUR MESURE – DISPONIBLE EN MODÈLE SUSPENSION NEUTRE AVEC AMORTISSEMENT EN PLUS D'UN GUIDE D'AMORTISSEMENT FOURNISSANT LA SECURITÉ D'UN DEUXIÈME APPUI DE DENSITÉ.

FAITES PARTIE D'UNE CLINIQUE!

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS MOTIVER ET VOUS INSPIRER. POUR TOUS LES NIVEAUX DE SANTÉ PHYSIQUE.

CLINIQUES DÉBUTANT BIENTÔT DANS VOTRE RÉGION:

WESTMOUNT: COURSE 10KM - LE 3 AVRIL I APPRENDRE À COURIR - LE 4 AVRIL
MARCHE - LE 5 AVRIL I COURSE 5KM - LE 6 AVRIL
POUR FEMMES SEULEMENT - LE 7 AVRIL

POINTE-CLAIRE: MARCHE 5KM - LE 24 MARS
POUR FEMMES SEULEMENT - LE 24 MARS
COURSE 5KM - LE 27 MARS I COURSE 10KM - LE 27 MARS
APPRENDRE À COURIR - LE 28 MARS I MARCHE - LE 28 MARS

OUTREMONT: POUR FEMMES SEULEMENT - LE 24 MARS
MARCHE 5KM - LE 24 MARS
COURSE 10KM - LE 27 MARS I COURSE 5KM - LE 27 MARS
APPRENDRE À COURIR - LE 28 MARS

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE AU WWW.RUNNINGROOM.COM

Coin des Coureurs
COIN DES MARCHEURS

$69.99 TAXES EN SUS

WESTMOUNT NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (514) 483-4495 | POINTE-CLAIRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (514) 695-8744
OUTREMONT NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (514) 274-5888

3387515A

MONDE

Des frontières pour Israël d'ici 2010

AGENCE FRANCE-PRESSE

JÉRUSALEM – À moins de trois semaines des législatives israéliennes, le premier ministre par intérim et chef du parti favori Kadima, Ehoud Olmert, a affirmé vouloir fixer les frontières définitives d'Israël et se séparer des Palestiniens d'ici 2010.

M. Olmert s'est dit décidé, en cas de victoire, à fixer les frontières permanentes d'Israël « dans les quatre ans », selon des extraits d'une interview publiés hier par le *Jerusalem Post* et à paraître intégralement aujourd'hui.

Ces frontières permettront à Israël « de se séparer de la majorité de la population palestinienne et de préserver une importante et stable majorité juive », a-t-il ajouté sans en préciser le tracé exact.

Selon lui, ces frontières incluraient en Cisjordanie le pourtour de Jérusalem, les colonies du Goush Etzion, d'Ariel et de Maalé Adoumim, ainsi qu'une zone de sécurité dans la vallée du Jourdain.

M. Olmert a aussi affirmé vouloir ordonner la construction de 3500 logements entre Maalé Adoumim et Jérusalem — projet dont il avait annoncé le gel à la suite de pressions des États-Unis.

Ces déclarations recoupent plus ou moins des recommandations de la haute hiérarchie militaire israélienne et un plan de démantèlements unilatéraux de colonies en Cisjordanie, dont Avi Dichter — un des chefs de file du parti centriste Kadima — a fait état cette semaine.

Selon ce plan qui ne fait pas l'unanimité au sein de Kadima, Israël évacuerait des dizaines de colonies, mais continuerait d'assurer la sécurité sur place.

Il s'agirait d'une solution temporaire, « jusqu'à ce que les secteurs des colonies (démantelées) puissent être transférés au contrôle d'une Autorité palestinienne ayant prouvé qu'elle veut et peut lutter contre le terrorisme », a expliqué M. Dichter, ex-chef du Shin Beth (sécurité intérieure).

Selon un sondage, 48,5 % des électeurs israéliens désapprouvent ce plan et 37 % y sont favorables.

Il prolongerait la politique du premier ministre Ariel Sharon, dans le coma depuis son attaque cérébrale le 4 janvier, qui a ordonné de raser les 21 colonies de la bande de Gaza et le retrait d'Israël de la région en septembre.

M. Olmert a exclu de rencontrer après le scrutin le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, si le Hamas islamiste radical dirige le prochain cabinet sans avoir renoncé à la violence, reconnu Israël ainsi que les accords signés par l'OLP et la Feuille de route, le plan international de paix.

Le chef du groupe parlementaire majoritaire du Hamas, Mahmoud Al-Zahar, et celui du Fatah, Azzam Al-Ahmad, devaient reprendre jeudi à Gaza des tractations sur la formation d'un cabinet de coalition.

Interrogé par l'AFP sur les propos de M. Olmert, le porte-parole de la présidence de l'Autorité palestinienne, Nabil Abou Roudeina, a répondu : « Les frontières ne peuvent être déterminées que selon la légitimité internationale. Nous n'accepterons aucun règlement qui nous priverait d'un seul pouce des territoires occupés en 1967. »

Selon lui, « la feuille de route est la seule voie qui peut conduire à la paix, et Israël doit l'appliquer ».

Après le lancement officiel mardi de la campagne électorale israélienne, un sondage du *Haaretz* révèle qu'un cinquième des électeurs interrogés n'ont pas encore fixé leur choix et que « 24 mandats sont flottants ».

L'ensemble des sondages donnent Kadima grand vainqueur avec 37 ou 38 élus, devant les travaillistes d'Amir Peretz (19 à 20), et le Likoud (droite) de Benyamin Nétanyahou de (15 à 17), sur un total de 120 députés au Parlement.

« La question n'est pas de savoir qui va remporter ce scrutin, mais si nous serons assez forts pour pouvoir réaliser nos projets », a déclaré mercredi soir M. Olmert au cours d'un rassemblement électoral.

PHOTO FRED DUFOUR, AGENCE FRANCE-PRESSE ©

Un couple d'élèves du lycée Colbert-de-Trocy de Sablé-sur-Sarthe semble soulagé de la conclusion sans violence de la prise d'otages.

Prise d'otages dans un lycée français

AGENCE FRANCE-PRESSE

Un enseignant sans emploi et muni d'une arme de poing a retenu en otages hier durant plusieurs heures 20 adolescents et deux surveillants dans un lycée d'une petite ville de l'ouest de la France, avant de se rendre sans violence. Cette prise d'otages dans un lycée public de Sablé-sur-Sarthe, près de la ville du Mans, « s'est passée sans aucune violence », a expliqué le préfet Stéphane Bouillon après le dénouement, en début de soirée. L'homme, enseignant contractuel de 33 ans, actuellement sans emploi et présenté comme dépressif, réclamait de s'entretenir de sa situation personnelle et professionnelle avec un ancien ministre de l'Éducation et élu local, François Fillon.

LA CHINE
menace
ou
opportunité ?
Les Chinois ont un plan : dominer l'économie mondiale.
Une menace pour nos travailleurs ou une opportunité pour nos entrepreneurs ?
Une enquête de Jean-François Lépine, de retour de Chine.
CE SOIR 21 H
ZONE LIBRE ENQUÊTES
RADIO-CANADA
INFORMATION
WWW.RADIO-CANADA.CA/CHINE
RÉALISATION : KRISTINA VON HLATKY
3388286A